

JUILLET 2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE PRUDENTE
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT MAIRAT AU FIL DE L'OSME



SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE - COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS
- VIE DE LA COMMUNE
- VIE DES ÉCOLES

- VIE DES ASSOCIATIONS
- VIE INTERCOMMUNALE
- EXPRESSION DES ÉLUS
- INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

TOUTES LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE FAITES AUX DEUX SECRÉTARIATS

AIGRE

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30
Le samedi matin sur rendez-vous
☎ 05 45 21 10 56

VILLEJÉSUS

Lundi et jeudi
De 14h à 17h30
Et sur rendez-vous
☎ 05 45 21 10 21

Mail : contact-aigre@aigre.fr • Site Internet : www.aigre.fr

Page Facebook : MairieAigre

LES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence tous les matins. Les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone auprès des secrétariats de Mairie.

LE MAIRE

Renaud COMBAUD

LES MAIRES DÉLÉGUÉS

Renaud COMBAUD (Aigre)

Brigitte FOURÉ (Villejésus)

LES ADJOINTS

Brigitte FOURÉ, chargée de l'Attractivité du territoire

Gilles SYLVESTRE, chargé des Travaux et de la Vie quotidienne

Marie JARRY, chargée des Affaires scolaires et de l'Animation du territoire

Raphaël BOUCARDEAU, chargé du Matériel technique, de l'Agriculture et des Périls

Émilie ROUX, chargée des Solidarités, de la Santé et des Ressources humaines,

Dominique HYVERNAUD, chargé de l'Economie, de l'Habitat et des Politiques mémorielles

Nathalie RENARD, chargée de l'Environnement et des Animaux

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Christian MEGRET, chargé des cimetières et des travaux d'eau et d'assainissement

Christine ARNOUX, chargée des logements communaux et des salles des fêtes

David CABROLIÉ, chargé de la jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pierre GUYOT - Marie-Thérèse NEGRE - Olivier GEOFFRION - Étienne VILLEMONTÉ -

Nicole DELUSSET - Jacques COUVIDAT - Christophe TYRÉ - Christel DAVID -

Gohar BOYADJIAN - Anne-Laure GAUTIER - Cyril FENIOU - Lina BONILLA

PERMANENCES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX Canton de Charente Nord



Brigitte FOURÉ et Fabrice GEOFFROY

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2026

MAIRIE D'AIGRE de 11h00 à 12h00

JEUDI 10 Septembre - 08 Octobre - 12 Novembre
ET SUR RENDEZ-VOUS

Pour plus d'informations, merci de contacter le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78



*Chères Aigrinoises et Chers Aigrinois,
Chères Villesalémoises et Chers Villesalémois,*

Permettez-moi, par cet édit, de vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la liste « Continuons ensemble ! » que j'avais le plaisir de mener à l'occasion des élections municipales 2026. Dans un contexte où l'on parle souvent d'abstention, la forte participation que nous avons connue lors de cette élection est un signal très positif pour la vie démocratique locale. Elle montre l'attachement des habitants à leur commune et à ses institutions.

Je voudrais adresser des remerciements très sincères aux élus du précédent mandat. Être élu local demande du temps, de l'énergie et beaucoup d'engagement personnel. Chacun, à sa manière, a contribué au travail collectif et à la vie de notre commune, et je tiens à les remercier pour ces années passées au service de l'intérêt général.

Je veux aussi ici saluer les nouveaux conseillers municipaux qui rejoignent le Conseil municipal pour les années à venir. Je sais que l'engagement municipal est parfois exigeant, mais il est aussi profondément utile et enrichissant. La gestion d'une commune est avant tout un travail d'équipe. Les sensibilités peuvent être différentes, les idées aussi, mais ce qui nous rassemble doit toujours rester plus fort : l'intérêt de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Les années à venir nous demanderont de rester mobilisés et inventifs pour continuer à faire vivre notre territoire, maintenir des services de proximité et préparer l'avenir. Je suis convaincu que, collectivement, nous saurons relever ces défis.

Je souhaite enfin remercier les agents municipaux pour leur engagement quotidien au service de la population et du bon fonctionnement de notre collectivité.

Avec toute l'équipe municipale, je m'engage à poursuivre ce travail avec sérieux, transparence et proximité.

Vous trouverez, dans ce bulletin, quelles illustrations des réalisations portées par la municipalité, ainsi que par l'ensemble des forces vives du territoire.

Nous vous souhaitons un bel été, en profitant des nombreuses manifestations proposées sur notre commune, et en remerciant vivement toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur réussite !

*Renaud Combaud
Maire d'Aigre*

Compte-rendu du 3 octobre 2025

Monsieur Guillaume DENIS est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

ATTRACTIVITÉ

Evolution du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Maire rappelle que le PLUi de la communauté de communes Cœur de Charente a été approuvé le 27/04/2023. Plusieurs demandes d'évolution ont été exprimées, aussi bien par certaines communes, par des particuliers, que par les instructrices ADS. Le bureau communautaire a décidé de procéder en 2026 à une modification simplifiée. Cette décision a été confirmée lors du conseil communautaire du 10/04/2025. Ainsi, il est proposé de faire part d'ici fin novembre 2025 des éventuelles demandes d'évolution souhaitées par notre commune. Seules les demandes entrant dans le champ de la modification simplifiée pourront être étudiées pour l'évolution prévue en 2026. Aussi, il ne sera par exemple pas possible de faire évoluer la délimitation des zones U, AU, A et N. Par contre, sous certaines conditions, il est possible de faire évoluer des dispositions du règlement écrit, le contenu des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les emplacements réservés, ainsi que certaines prescriptions graphiques (changement de destination, nouvelles haies/arbres à préserver...).

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour proposer des modifications entrant dans le champ de la modification simplifiée, en lien avec des demandes déjà déposées et qui n'ont pas pu aboutir (exemple : changement de destination d'un bâtiment en zone agricole).

Projet d'aménagement d'une boulangerie avec la SAEML

Le Maire rappelle que la commune a favorisé le rachat des locaux de l'ancienne boulangerie (6 Grande Rue) par la SAEML Territoires Charente. La boulangerie a été vidée et dératée (à la suite du départ des derniers occupants) à l'initiative du propriétaire des locaux. L'architecte a été sélectionnée par la SAEML (Atelier Skala, Angoulême). L'avant-projet sommaire démontre l'impossibilité de mener le projet sur place, compte tenu des contraintes techniques et des considérations financières. Il est proposé de reconverter ce local en un local commercial sans vocation alimentaire.

Par ailleurs, il est suggéré de chercher un nouveau local pour la boulangerie, en lien avec la SAEML et l'Etablissement public foncier. La SAEML a visité le local commercial du 18 Grande Rue (ancien panier du coin) en vente aujourd'hui à 119 000€, et qui compte une partie commerciale et une partie logement. Les différents partenaires vont être sollicités pour étudier la faisabilité de ce projet.

Point sur le projet avec Logelia dans les locaux de l'ancienne école maternelle

Le Maire et la Maire-Adjointe rappellent les échanges avec Logelia pour le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle, afin d'y créer 9 logements.

Les échanges avec les partenaires sont complexes et le plan de financement n'est pas finalisé. L'avis du Conseil municipal est sollicité sur la suite à donner au projet.

Le Conseil Municipal accepte de poursuivre ce projet avec Logélia, mais souhaite apporter des modifications : réserver certains logements à des personnes en perte d'autonomie, revoir le plan proposé... Un rendez-vous va être pris avec Logélia à cet effet.

Végétalisation de la cour du multiservices intercommunal

Le Pays du Ruffécois a été sollicité pour élaborer un projet de végétalisation du jardin/parking/verger de l'ancienne communauté de communes (10 Rue du Pont Raymond). Certaines propositions pourraient être éligibles à l'appel à projets Nature et Transition.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de partenariat avec le PETR.

Procédure de classement de nos arbres remarquables au Parc des Charmilles

Brigitte Fouré rappelle le travail mené au Parc des Charmilles pour l'entretien et la sécurisation des arbres. Elle fait part des échanges avec les partenaires pour le classement des arbres remarquables. Le Conseil Municipal accepte de poursuivre le classement d'arbres remarquables au parc des Charmilles.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Diagnostic structure de l'Eglise Saint-Pierre d'Aigre

À la suite des fragilités constatées sur le bâtiment de l'Eglise d'Aigre, la société ISB a été missionnée par le Conseil municipal pour réaliser un diagnostic structure.

À la suite de la restitution, plusieurs éléments sont à prévoir :

- Une mise sous surveillance des désordres par des jauges.

- Une étude géotechnique G5.

- Une reprise d'éléments extérieurs (notamment sur le réseau pluvial).

Le Conseil municipal autorise le Maire à mettre en œuvre les mesures préconisées.

Point sur l'aménagement de la rue du Pont Boursier et des abords de l'EHPAD

Le Maire rappelle le plan d'aménagement de la Rue du Pont Boursier et des abords de l'EHPAD. Il présente l'état d'avancement de l'aménagement de la Rue du Pont Boursier et des abords de l'EHPAD. La consultation des entreprises est en cours, elle sera close le vendredi 17 octobre à 12 heures. La réception de la phase 3 du chantier de l'EHPAD est prévue pour le mois de novembre. À la suite, l'aménagement des abords devrait se dérouler en début d'année 2026.

Réhabilitation de la Mairie et salle des fêtes d'Aigre – choix du maître d'œuvre

Le Maire rappelle que dans le cadre de la réhabilitation de la salle des fêtes, la commune d'Aigre a sollicité l'Agence Technique de la Charente (ATD 16) afin de lui apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage. La municipalité a acté le projet de réhabiliter la salle des fêtes dans le but de reprendre les désordres structurels de l'existant, qui ont été confirmés par une étude de structure. La commune souhaite profiter des interventions pour améliorer les performances thermiques. Par ailleurs, la commune envisage également une future restructuration de la mairie située aux niveaux supérieurs avec la création d'une issue de secours au niveau de l'estrade existante de la salle des fêtes.

Le Maire présente le résultat de la consultation pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre : le cabinet Anne Moreau (Ruffec) a été retenu.

Devenir du lavoir de Basleville

Le lavoir de Basleville est une propriété communale. Sa structure est ancienne, il n'est plus utilisé depuis de nombreuses années. Il est situé dans la continuité du Chemin de la laiterie, mais n'est pas sur une voie de circulation. Il est enclavé autour de parcelles privées.

Son état est dégradé, au regard de la végétation envahissante et de l'endommagement de la structure. Après échanges au sein de la commission Cadre de vie, le Conseil municipal décide de procéder à l'enlèvement de la structure et à la valorisation du bassin.

Acquisition de matériel technique

Le Maire-Adjoint en charge du matériel technique présente les acquisitions et ventes proposées parmi le matériel pour optimiser nos équipements techniques.

Les ventes : Tracteur DEUTZ - Broyeur d'accotement - Lame déneigeuse.

Les acquisitions : ajout d'une prise de force avant sur le tracteur Fendt – achat d'un broyeur.

Le reste à charge pour la commune est de 1000€ environ. Le Conseil municipal autorise ces acquisitions et ventes, ainsi que l'ajustement des crédits au budget.

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Avenant à la convention de mutualisation de la restauration scolaire

Le Maire présente la proposition d'avenant n°1 à la convention de mutualisation de la restauration scolaire, dans le but de modifier la rédaction de l'article 3-1 relatif aux vêtements de travail du personnel de restauration. Il convient de préciser que la tenue professionnelle et les équipements de protection individuelle des agents communaux sont fournis par le Département, et que l'acquisition des équipements est à la charge financière de la Commune.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant 1 à la convention portant confection et fourniture de repas avec le collège afin d'inclure la prise en charge des frais de vêtements par la commune d'Aigre.

Voyage au Parlement européen pour la classe de CM1/CM2

Le Maire informe les élus qu'il a sollicité Madame Nathalie LOISEAU, Députée européenne, pour accueillir les élèves de CM1/CM2 de l'école Marc Mouclier au Parlement européen. La Députée a accepté de parrainer le groupe, pour effectuer un déplacement à Strasbourg les 25 et 26 Novembre. Le Maire propose que la municipalité prenne en charge le déplacement. Le Parlement européen accorde à la municipalité une subvention de 10 230€, permettant a priori de couvrir l'ensemble des frais. Avis favorable du Conseil municipal.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Octobre rose

Le Maire et la Conseillère municipale déléguée à l'Action sociale présentent les actions qui se déroulent dans le cadre d'« Octobre rose » pour la lutte contre le cancer, avec la participation de : Club Vermeil – AS Aigre – Hand-ball – AFRIPA – Les petits pas d'Aigre – Jeunesse et Loisirs.

Le Comité Foire réceptionnera les fonds et partagera la somme entre les deux associations partenaires.

Préparation du repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le 16 novembre prochain. Le traiteur retenu est Stéphane Dumont. L'animation musicale sera assurée par « Sellig-Tal'Anim ».

Le Maire est autorisé à procéder à l'encaissement des repas pour les participants accompagnateurs (40€).

Convention avec la société Alcome

Le Maire rappelle que depuis août 2021, Alcome est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics sur la REP (responsabilité élargie du producteur) de produits du tabac. La mission d'Alcome, d'intérêt général, vise à réduire de 40 % la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici 2026 par des actions de prévention et de sensibilisation. Pour atteindre cet objectif, Alcome soutient les communes disposant de la compétence propreté urbaine.

En contractualisant avec Alcome, les communes bénéficient d'un soutien financier annuel au titre du nettoyage des rues, d'une aide à l'achat de dispositifs de rue, et de la mise à disposition d'un kit de communication. En contrepartie, les communes s'engagent à cartographier leur territoire pour identifier le mobilier urbain existant, et à mettre en place chaque année des actions de prévention et de sensibilisation. Le Maire propose de l'autoriser une convention de partenariat avec Alcome.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec Alcome

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Consultation du public : création d'une unité de méthanisation

La société HENEIS ENERGIES a déposé, dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, une demande d'enregistrement relative à la création d'une unité de méthanisation de déchets non dangereux au 320 route de la Font Pellerine à Saint-Cybardeaux. Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande doit être soumise à une consultation du public, notamment pour notre commune qui est concernée par un espace de stockage déporté.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Présentation des décisions prises par le Maire

Vente de deux véhicules

Encaissement d'une indemnité de sinistre

Signature de l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre – abords de l'EHPAD Habrioux

Vente de concessions

Frais de mission des élus – déplacement au Salon des Maires

Virement de crédits

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur David HALNAIS est mis en demeure par la DREAL de dépolluer son terrain route de Mons dans un délai de trois mois.
- ✓ Madame CARDON, propriétaire de l'immeuble sis 2 Rue de l'hôpital, relance la collectivité pour reconnaissance de responsabilité de la commune pour le trottoir endommagé devant sa maison. Le Maire rappelle que l'expert avait conclu une absence de responsabilité de la commune. Une réponse lui sera adressée en ce sens.
- ✓ Rappel de la procédure lancée pour le marché de travaux des vestiaires de football. Réception des offres reportée et fixée au 24 octobre à 12 heures.
- ✓ Info SDEG : Présentation de la baisse du prix moyen du tarif C5 de l'électricité à compter du 1^{er} janvier 2026 d'environ 7.2 %.
- ✓ Info SDEG : Présentation de la baisse du prix moyen de gaz à compter du 1^{er} janvier 2026 de plus de 5%.
- ✓ La Commune a déposé sa candidature dans le cadre de « Village étoilé » qui labellise les communes qui produisent des efforts en matière de pollution lumineuse (des horaires d'éclairage). Le SDEG a informé que nous faisons partie des lauréats.
- ✓ Le PETR, pour le compte des communautés de communes de Cœur de Charente et de Val de Charente, propose de développer les aires de covoiturage. À ce titre, ils ont identifié sur la commune d'Aigre, la place des 7 portes. Accord du Conseil Municipal.
- ✓ Le Maire annonce que, pour l'extension de la ZAE de Villejésus avec la viabilisation de quatre à huit lots, la consultation sera lancée prochainement.
- ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu Caroline Prévautel, Présidente de l'association des commerçants afin de faire le pont sur les activités commerciales du territoire communal. A cette occasion, elle l'a informé de la fermeture du magasin de sa « CLOE ESTHETIC », et de sa recherche d'un local pour sa propre activité (qui était hébergée dans l'institut). Le Maire a proposé de poursuivre son activité de prothésiste ongulaire dans l'ancien local de l'office du tourisme, et propose de louer le local 150€/mois charges comprises. Avis favorable des élus.
- ✓ Samedi 23 mai : proposition de spectacle « TRIO VENEZIANO » (voyage à Venise costumé), place de la Mairie.
- ✓ Date retenue pour le marché des producteurs : vendredi 17 juillet 2026.
- ✓ Nadia Caillaud salue la vidéo réalisée par les petits d'Aigre pour l'annonce des festivités du 14 juillet.
- ✓ Nadia Caillaud souhaite connaître l'activité qui a ouvert dans la rue du Pensionnat Laroque. Le Maire l'informe qu'il a reçu Tomy Phelippeau, qui l'a informé de l'ouverture d'un garage automobiles au 7 rue du pensionnat Laroque. Les demandes d'urbanisme ont été déposées.
- ✓ Raphaël Boucardeau énumère le matériel de cantine vendu, à la suite de la mutualisation de la restauration scolaire.
- ✓ Renaud Combaud félicite Brigitte Fouré pour son élection à la Vice-Présidence du Conseil Départemental, en charge des routes, des infrastructures et de l'habitat.

Compte-rendu du 5 décembre 2025

Brigitte FOURE est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2025 est adopté.

ATTRACTIVITE

Projet d'aménagement d'une boulangerie avec la SAEML

Comme évoqué lors du précédent Conseil municipal, le Maire rappelle que la commune a favorisé le rachat des locaux de l'ancienne boulangerie (6 Grande Rue) par la SAEML Territoires Charente.

L'avant-projet sommaire démontre l'impossibilité de mener le projet de boulangerie sur place ; la SAEML va reconvertir ce local en un local commercial sans vocation alimentaire. Afin de poursuivre le projet de réouverture d'une activité « boulangerie », la municipalité a cherché un nouveau local pour la boulangerie, et a visité le local commercial du 18 Grande Rue (ancienne épicerie « Le panier du coin »).

Le Maire propose de l'autoriser à signer une convention de portage avec la communauté de communes et l'Etablissement public foncier, ce dernier assurant le portage foncier en partenariat avec la SAEML Territoires Charente. Avis favorable.

Christian MEGRET demande si le local est adapté. Renaud COMBAUD indique qu'il y a plus d'espace et trois accès, ce sera plus facile à aménager. Raphaël BOUCARDEAU demande si la municipalité a eu des informations sur la vente de la boulangerie « B Sweet », ce n'est pas le cas. Brigitte FOURÉ contactera Nicolas BICHON pour savoir ce qu'il en est.

Projet de « soustraction positive » Rue des Ponts – acquisition de biens

Le Maire rappelle les échanges lors du Conseil municipal du 31 octobre, concernant le programme d'acquisition/démolition/aménagement (« soustraction positive ») Rue des Ponts (du n°14 au n°26).

Les enjeux sont les suivants : revitaliser un espace sombre et vacant ; aménager un lieu sécurisé pour les cheminements doux ; faciliter la circulation sur la route départementale ; favoriser la désimperméabilisation des sols et la renaturation.

L'agence départementale d'aménagement est favorable au projet qui pourrait améliorer la circulation dans ce tronçon de route. Les démolitions vont être chiffrées par l'Agence technique départementale, et pourraient être financées dans le cadre du fonds vert, du LEADER et l'agence de l'eau dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

Le Maire a reçu trois propositions d'acquisitions d'immeubles :

18, rue des Ponts : maison pour un prix de 11 000€ (frais d'agence inclus)

24, rue des Ponts : maison, avec parcelle non attenante au « Buc » (Pont du Gord), pour un prix de 18 200€

26, rue des Ponts : grange pour un prix de 13 680€

Les élus demandent comment cela se passe si les autres propriétaires ne veulent pas vendre, une DUP d'expropriation sera envisagée.

Emilie ROUX évoque la maison voisine (n°26 Bis) qui a un mur mitoyen, le Maire a échangé avec les propriétaires qui sont favorables au projet municipal.

Le Conseil valide les acquisitions et le projet.

Végétalisation de la cour du multiservices intercommunal

Le Pays du Ruffécois a été sollicité pour élaborer un projet de végétalisation du jardin/parking/verger de l'ancienne communauté de communes (10, rue du Pont Raymond). Au mois d'octobre, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention de partenariat avec le PETR.

Le Maire présente la proposition d'aménagement. Au total, une soixantaine de places de parking pourraient être créées. Avis favorable du Conseil.

Extension de la ZAE de Villejésus

Le Maire rappelle que la communauté de communes porte l'extension de la ZAE de Villejésus, en lien avec la municipalité. 4 à 6 lots seront viabilisés.

Les travaux ont débuté fin novembre sous le suivi du bureau d'études BETG ; les entreprises Eurovia et Mon Jardin en Charente sont titulaires du marché.

Le Conseil décide d'accepter le classement de la voie nouvellement créée dans le domaine public (nécessaire pour conventionner avec les gestionnaires de réseaux), et de la dénommer Rue Jean-Pierre Montussac.

En parallèle, il est proposé de faire reprendre le carrefour au bout du Chemin des Vallées, qui nécessite une importante réfection de voirie. Renaud COMBAUD et Hugues CLEMENT rendent compte de leur échange avec Eurovia.

Si les travaux sont faits de manière concomitante, le coût ne devrait pas excéder plus de 10 000€.

Le Maire rend compte de son échange avec le Directeur des Cognac Gautier, qui ne peut pas s'engager à l'heure actuelle à acheter le lot 4, mais qui confirme son intérêt.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Résultat des appels d'offres : Pôle de services au public et vestiaires du football

Le Maire rappelle que les marchés de travaux pour le Pôle de services au public d'une part, pour la construction des vestiaires du football d'autre part, ont fait l'objet d'une consultation en septembre-novembre. Il présente le résultat de l'ouverture des plis.

Pour le football, début des travaux en janvier jusqu'en juillet. Le total du marché est de 246 849,30€, l'électricité et les peintures sont effectués en régie. Brigitte FOURE informe les élus qu'une subvention du Conseil départemental est accordée pour ce projet à hauteur de 14 000€ (soutien à l'initiative locale) et de 1 000€ pour le dispositif « 350 000 arbres pour 2030 ».

Pour le Pôle de services au public, les travaux débiteront en janvier également, jusqu'au mois d'avril. Le total du marché est de 218 468,89€.

Il est à noter que les prix sont inférieurs aux estimations.

Effacement des réseaux à Saint-Aubin

Le Maire rappelle avoir saisi le Comité d'effacement des réseaux, qui a accordé un financement au titre de l'effacement des réseaux pour le hameau de Saint-Aubin. Le SDEG 16 finance l'ensemble de l'effacement des réseaux électriques, il revient à la commune de financer une partie de l'effacement des réseaux de communications électroniques. La contribution de la commune est estimée à 30 250€.

Avis favorable, les crédits seront inscrits au budget 2026.

Point sur l'aménagement de la rue du Pont Boursier et des abords de l'EHPAD

La réception de la phase 3 du chantier de l'EHPAD a eu lieu au mois de novembre. Le déménagement des résidents et de l'administration dans les nouveaux locaux aura lieu à partir du 8 décembre.

Le Maire informe les élus que l'EHPAD rend son bail au 31 décembre pour les locaux loués. Le Maire rappelle le plan d'aménagement de la rue du Pont Boursier et des abords de l'EHPAD. L'entreprise Bernard TP a été retenue pour un montant de 146 656,20 € TTC. Le chantier doit débuter mi-janvier. Le SIAEP va mener les travaux nécessaires sur le réseau d'eau potable, pour faire les amorces, début janvier.

Une somme de 35 000€ a été attribuée par le Conseil départemental et l'État, au titre des amendes de police.

Christian MEGRET a représenté la commune à la réunion de chantier préparatoire, pour ce chantier ainsi que pour celui du renouvellement du réseau d'eau potable Route des Cagouilles. Celle-ci va être en travaux pour deux mois en janvier et février. Les travaux dans la Rue de l'Hôpital et des Orneufs commenceront ensuite. Les élus s'inquiètent de l'accès à Villejésus, en particulier pour le bar-restaurant « La Cagouille ».

Une réunion va être organisée pour optimiser la gestion des plans de circulation.

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Avenant à la convention de mutualisation de la restauration scolaire

Le Maire présente la proposition d'avenant n°2 à la convention de mutualisation de la restauration scolaire, ayant pour but de modifier la rédaction de l'article 4 relatif aux dispositions financières et à la tarification de la restauration scolaire.

Conformément à l'article 4-1 relatif à la tarification de la restauration, le coût repas pour un élève évolue depuis le recrutement d'un second de cuisine (désormais rémunéré par le Conseil départemental), effectif depuis le 3 novembre 2025. Ce recrutement a pour effet de faire passer le coût repas élève de 2,90 euros à 3,50 euros.

Le Maire obtient l'accord du Conseil municipal pour signer l'avenant à la convention. Une date d'inauguration doit être calée.

Organisation du goûter de Noël

Comme chaque année, un événement sera proposé aux enfants de la commune à l'approche des fêtes de fin d'année.

Le film « Les Bad Guys 2 » sera diffusé le samedi 20 décembre à 14h30 à la salle des fêtes d'Aigre.

SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

Situation médicale

Le Maire rappelle le départ des Dr Rieutord, en ce début de mois. Il informe avoir sollicité le Dr SIGLI, qui accepte de venir effectuer des remplacements au Centre de santé pour augmenter la capacité d'accueil en patientèle. Les cabinets vont être redistribués au sein de la Maison de santé intercommunale pour que le Centre de santé dispose de trois bureaux.

Par ailleurs, une gériatre pourrait venir sous l'égide du centre de santé départemental également. Il convient de proposer un logement, le Conseil propose une mise à disposition à titre gracieux du logement 1, rue Froide pour deux mois.

Le Maire rappelle avoir été en contact avec une audioprothésiste. Celle-ci va s'installer dans la maison de santé, courant 2026.

Brigitte FOURÉ présente ses échanges avec une orthodontiste. Les renseignements obtenus démontrent une difficulté sur son précédent lieu d'installation.

Elle sera reçue le 15 décembre avant d'étudier la suite à donner.

Le Maire présente le travail de l'agence de communication pour l'attractivité des professionnels de santé. Des modifications sont suggérées et seront à apporter.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Réalisation du document unique de la collectivité

Les employeurs publics sont tenus d'évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs agents sont exposés et de les répertorier dans un document appelé document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques qui ont été évalués.

Le Maire présente les devis sollicités. Avis favorable pour déléguer cette prestation au CIGAC.

Protection sociale du personnel – couverture santé

À partir du 1^{er} janvier 2026, la collectivité doit participer à une partie des cotisations à la complémentaire santé (mutuelle) des agents.

La participation peut consister en une prise en charge partielle des cotisations à une mutuelle labellisée (attestant de son caractère social et solidaire).

Elle peut aussi consister en un contrat collectif proposé par la collectivité. L'adhésion au contrat collectif peut être facultative ou obligatoire.

Le montant de la participation est au minimum de 15€ par mois. Le Conseil municipal opte pour cette option.

Saint-Aubin : Régularisation de voirie et dénomination d'une rue

Le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'emprise de la voie communale « Rue de l'Orgillet », dont une partie se trouve sur la propriété privée des consorts Bringuet. Il propose l'acquisition des parcelles à l'euro symbolique, contre la prise en charge de l'ensemble des frais. Accord du Conseil municipal.

Par ailleurs, il convient de dénommer la rue qui part de Saint-Aubin, en direction de Chollet. Il est proposé de la dénommer « Rue du Petit Relais » en souvenir du bâtiment ainsi dénommé.

Vente et acquisitions de parcelles

Le Maire rappelle au Conseil municipal les échanges lors de la séance du 4 décembre 2020, concernant la vente de la parcelle 411 D 243 située à Saint-Aubin d'une surface de 1107m², occupée par Nathalie Renard (plan ci-contre). Il propose de vendre la parcelle à 476€. Nathalie Renard sort de la salle, le Conseil municipal délibère favorablement.

Le Maire informe les élus que plusieurs parcelles, reconnues comme biens vacants et sans maître, peuvent être incorporées. Avis favorable.

Expropriation d'une parcelle

Le Maire rappelle que le Conseil municipal a lancé une procédure d'état d'abandon manifeste concernant le terrain situé à Villejésus, Rue des Montplaisirs, cadastré 411 ZN 210 dont les propriétaires sont Monsieur ATKIN Peter, Joseph et Madame ATKIN Sally, Elizabeth (née PEGG), domiciliés au Royaume-Uni et injoignable. Leur parcelle, d'une surface de 2,5 hectares, n'est pas entretenue.

L'estimation de ce bien, réalisée par la Direction des services fiscaux, évalue sa valeur vénale à 11 000€.

Les procès-verbaux dressés à titre provisoire et définitif les 23 février 2025 et 25 juillet 2025 relatifs à la parcelle cadastrée 411 ZN 210 n'ont fait l'objet d'aucune suite de la part du propriétaire. En effet, le propriétaire n'a exécuté aucun des travaux prescrits dans les trois mois suivant la notification et la publication du procès-verbal provisoire. Cet immeuble, après son acquisition par la commune et à l'exécution de travaux d'aménagement pourrait être affecté à une réserve foncière.

Ainsi, le Conseil municipal a accepté de poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique dudit terrain dans les conditions prévues à l'article L 2243-4 du CGCT et par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Il convient désormais de constituer un dossier d'enquête, qui devra être adressé au préfet du département accompagné d'une délibération sollicitant l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP).

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public - SIAEP

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport (annexé) doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Le Conseil municipal prend acte.

Consultation du public : OUGC Cogest'eau.

Le Maire informe les élus que la Préfecture a sollicité l'avis de la commune sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole déposée par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) COGEST'EAU, qui a demandé l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement sur périmètre de l'OUGC COGEST'EAU pour une durée de 15 ans maximum et portant sur 52 m³ d'eau (toutes périodes et tous types de prélèvements inclus).

Avis favorable à l'unanimité.

Présentation des décisions prises par le Maire

Lotissement VALTAUD signature de l'avenant 3 au marché de maîtrise d'œuvre

Vente de matériel de restauration

Virements de crédits

Ventes de concessions

Travaux d'extension du Pôle de services

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Dans le cadre de l'établissement du Périmètre délimité des abords relatif au classement du Château de Crève-Cœur aux Monuments historiques, le Maire avait demandé à l'Etat de réduire le périmètre au seul château et son Parc. Le bureau d'études missionné par l'Etat a fait une proposition en ce sens.
- ✓ Le Conseil départemental assure le déploiement d'un réseau structurant départemental d'itinéraires cyclables. La commune est traversée par l'itinéraire 1616 dénommé « Tour Charente ».
- ✓ Le Maire rappelle que l'enquête publique relative au déclassement, à l'aliénation et à la modification de l'emprise de six chemins ruraux et voies communales est en cours jusqu'au 9 décembre. L'enquête publique portant sur le recensement des chemins ruraux aura lieu du 15 décembre au 12 janvier 2026.
- ✓ Le Maire présente le résultat de la seconde étude G2 au Lotissement Valtaud. Celle-ci confirme la présence de remblai en quantité significative sur le lot 11, et en quantité moindre sur le lot 2. Hugues CLEMENT s'interroge sur le décalage entre le résultat de l'étude G1 et celui de la G2. Il convient d'étudier les suites juridiques à y donner. Brigitte FOURE indique que la présence de remblai ne signifie pas que c'est inconstructible mais qu'il y a un surcoût, estimé entre 10 et 15 000€ environ. Il faudrait faire une étude G2 sur l'ensemble des lots. Brigitte FOURE indique qu'elle est en lien avec un porteur de projets pour de la VEFA, il convient de le rencontrer. Une étude G2 complète pourra être réalisée sur la base de ce projet.
- ✓ Dans la continuité des échanges lors d'une présente réunion, un devis a été effectué par l'entreprise Robin pour la réalisation d'une clôture sur la partie mitoyenne du lotissement avec M. Dimitri FERRAND. Le coût est de 8 101,20€, à diviser à 50% entre chaque partie. Accord du Conseil municipal.
- ✓ Une intervention sanitaire de régulation de pigeons a eu lieu durant trois jours, 170 pigeons ont pu être capturés.
- ✓ Le Maire fait part de son interpellation au Directeur académique, sur la suppression des enseignants intervenant auprès des gens du voyage. Ils vont devenir des « référents pédagogiques » sans intervention dans les classes.
- ✓ Le Maire informe les élus qu'Annie Roturier, agent d'entretien, est en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Une demande de reconnaissance de maladie professionnelle a été déposée auprès de la CPAM.
- ✓ A la suite d'un stationnement illicite de gens du voyage à l'ancienne gare de Villejésus, puis le long du Pont du Gord, le Maire a saisi la Préfecture et la Gendarmerie, qui les ont mis en demeure de quitter les lieux.
- ✓ Le Maire fait part de la sollicitation d'Alain Sauzet de bénéficier d'un arrêt minute devant sa brocante. Considérant que les places de parking sont rarement toutes occupées, les élus émettent un avis défavorable.
- ✓ Dates à retenir :
 - Marché de Noël : 7 décembre
 - Pot avec les agents : vendredi 19 décembre à 18h30.
 - Vœux à la population : vendredi 9 janvier à 18h15.
 - Prochains Conseils municipaux : vendredi 6 février et vendredi 6 mars (vote du budget).
 - Elections municipales : 15 et 22 mars 2026.

Compte-rendu du 6 mars 2026

Désignation du secrétaire de séance

Guillaume DENIS est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2026 est adopté à l'unanimité

Budget 2026

Un document budgétaire avec une note de synthèse, comprenant les comptes financiers uniques 2025 (c'est-à-dire le bilan de l'exercice 2025, qui reprend la comptabilité de l'ordonnateur – le Maire – et du Comptable du Trésor public) et les propositions de budgets 2026, avec plusieurs annexes, est remis à chaque conseiller municipal. Le document reprend les éléments vus dans les commissions puis présentés en commission Finances.

Le Maire présente les documents pour chacun des budgets.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison des disfonctionnements de fin et de début d'année sur la plateforme de la DGFIP, il n'est pas possible de procéder au vote des comptes financiers uniques, ni à l'affectation définitive du résultat. Ceux-ci sont néanmoins présentés.

Budget annexe : Lotissement Valtaud

- **Vote du compte financier unique 2025**

Dépenses de fonctionnement 2025 – prévisions 367 217.20€ - réalisation 343 015.45€

Recettes de fonctionnement 2025 – prévisions 367 217.20€ - réalisation 347 872.49€

Dépenses d'investissement 2025 – prévisions 611 901.91€ - réalisation 341 532.49€

Recettes d'investissement 2025 – prévisions 611 901.91€ - réalisation 327 509.82€

Vote à une séance ultérieure.

- **Vote du budget primitif 2026**

Le budget proposé pour 2026 s'équilibre à 388 476.91€ en fonctionnement et 642 327.25€ en investissement. Il tient compte de l'ensemble des dépenses prévues pour les derniers travaux. Concernant la section d'investissement, il ne s'agit que d'écritures de stocks.

Les dépenses travaux inscrits au budget 2026, concernent 50% des frais de clôture mitoyenne avec Dimitri Ferrand, ainsi que les travaux de broyage de pierres sur le lotissement.

Vote : 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia RANOUIL et Amandine GUILLAUME).

Budget principal

- **Vote du compte financier unique 2025**

Dépenses de fonctionnement 2025 – prévisions 2 209 432.55€ - réalisations 1 819 218.68€

Recettes de fonctionnement 2025 – prévisions 2 209 433.55€ - réalisations 1 889 958.24€

Excédent de fonctionnement de l'exercice 70 739.56€

Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2025 : 374 878.10€

Dépenses d'investissement 2025 – prévisions 2 293 816.73 - réalisations 1 156 645.81€

Recettes d'investissement 2025 – prévisions 2 293 800.98€ – réalisations 1 313 265.77€

Excédent d'investissement de l'exercice 156 619.96€

Excédent d'investissement cumulé au 31.12.2025 : 333 362.96€

La section d'investissement, qui n'a pas vocation à être excédentaire, enregistre cette année un excédent compte tenu des restes à réaliser significatifs sur l'année 2025.

Vote à une séance ultérieure.

- **Affectation du résultat de l'exercice 2025**

Le Maire présente l'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025, d'un montant de 374 878.10 €. Une reprise anticipée des résultats pourra être effectuée. L'affectation sera votée lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

- **Vote du budget primitif 2026**

Le budget présenté est équilibré en section de fonctionnement à 2 200 000.00 € et en section d'investissement à 1 950 000.00 €. Le Maire rappelle qu'il s'agit de prévisions budgétaires, qui tiennent compte des dépenses et recettes attendues. En fonctionnement, un fonds de roulement de 150 000€ est prévu, comme chaque année. En investissement, les principaux projets en cours et à venir sont présentés. Vote : 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia RANOUIL et Amandine GUILLAUME).

- **Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire**

Le Maire présente l'état détaillé des dépenses réelles de fonctionnement de l'école élémentaire Marc Mouclier sur l'année scolaire 2024-2025 : 137 441.02€ pour 87 enfants scolarisés. Le coût par enfant s'élève à 1 235.00€.

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia RANOUIL et Amandine GUILLAUME), autorise le Maire à encaisser auprès des communes la somme de 1 235€ par enfant scolarisé à l'école élémentaire.

- **Participation des communes aux frais de fonctionnement de la restauration scolaire**

Le Maire présente l'état détaillé des dépenses réelles de fonctionnement de la cantine sur l'année 2025 : 151 526.01€. Il indique qu'il y a 166 enfants rationnaires et rappelle que les recettes sont encaissées sur le budget communal (paiement de la cantine par les familles et les enseignantes). Le coût par enfant pour les communes s'élève à 530€. Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia RANOUIL et Amandine GUILLAUME), autorise le Maire à encaisser auprès des communes la somme de 530€ par enfant rationnaire à la cantine.

- **Participation de la commune d'Aigre aux frais de fonctionnement des écoles**

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia RANOUIL et Amandine GUILLAUME), autorise le Maire à signer les conventions de participations suivantes :

Ecole de Mansle pour un enfant scolarisé en classe ULIS (élèves en situation de handicap).
Montant total de la participation : 700€.

Ecole Notre Dame des Anges à Aigre : il est rappelé que la commune d'Aigre, où se situe l'école, est obligée de participer à hauteur des forfaits votés pour les enfants scolarisés à l'école publique.
Montant de la participation totale : 48 809€.

- **Subventions 2026**

Le Maire présente le tableau des subventions proposées par la commission « Animation du territoire » pour la somme globale de 46 000€. Un changement important concerne la subvention qui sera versée à l'école élémentaire pour la participation au voyage scolaire à Paris (150€ par enfant, contre 50€ habituellement). Il rappelle que les subventions sont versées aux associations qui envoient à la Mairie leur bilan moral et financier. Accord du Conseil Municipal (les élus membres des associations ne prennent pas part au vote).

- **Tarifs 2025**

Il est proposé de revoir le tarif de garderie et d'appliquer un tarif unique à 1.30€ à compter du 15 avril 2026. Les règles de priorisation sont rappelées, en particulier pour accueillir de manière privilégiée les enfants dont les parents travaillent. Accord du Conseil municipal.

• Travaux en régie - imputation en investissement

Le Maire rappelle l'inéligibilité au FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) des dépenses de travaux en régie effectuées par les agents communaux. Néanmoins, il est possible de récupérer le FCTVA sur les dépenses d'acquisition de fournitures utilisées pour réaliser ces travaux, en les imputant directement en investissement par opération, sur délibération. Le Conseil municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions (Patricia Ranouil et Amandine Guillaume), valide les opérations suivantes :

2313	988	Ecole élémentaire	1 500.00 €
2315	984	Peinture routière	2 500.00 €
2315	985	Chemins blancs	1 000.00 €
2315	986	Lavoir de Basleville	500.00 €
2312	987	Jardins des souvenirs Aigre	500.00 €

• Application de la fongibilité des crédits

La nomenclature M57 a introduit depuis 2023 la notion de fongibilité de crédits en fonctionnement et en investissement. Ainsi, l'assemblée délibérante peut autoriser l'ordonnateur à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, ou d'opération à opération, à l'exclusion des dépenses de personnel. Pour ce faire, il convient de prendre une délibération qui fixe par section le pourcentage autorisé, en sachant que le pourcentage ne doit pas dépasser 7,5% par section. Cette procédure permet une plus grande réactivité puisqu'elle évite de réunir l'assemblée délibérante pour prendre une décision modificative (sauf dépenses de personnel). Le Maire doit, à la réunion suivante, informer le conseil des virements de crédits réalisés. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

• Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal est invité à voter le taux du Foncier bâti, du Foncier non bâti, de CFE (cotisation foncière des entreprises), et de taxe d'habitation (pour la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires). À la création de la commune nouvelle en 2019, la précédente municipalité avait opté pour un lissage sur douze ans, et il n'est pas possible de le modifier.

Pour rappel, les taux communaux sont de :

Foncier bâti : 38.70%

Foncier non bâti : 42.31%

CFE : 20.05%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 13.54%

Le Maire rappelle qu'il est possible de modifier uniquement le taux Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et propose de le fixer à 14.54%. Accord à l'unanimité.

Présentation des décisions prises par le Maire

Vente de 4 concessions au cimetière d'Aigre.

Signature du marché de travaux pour l'extension du pôle de service au public avec les 9 entreprises.

Signature de l'avenant N° 1 avec l'entreprise LEONARD pour les travaux supplémentaires des vestiaires de football.

Signature de l'avenant N° 2 avec l'entreprise LAPEYRONNIE pour l'extension du pôle de service au public sur le lot 1.

Signature de l'avenant N°2 avec l'entreprise LAPEYRONNIE pour l'extension du pôle de service au public sur le lot 2.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire rappelle les fortes pluies et la crue des dernières semaines. Le plan communal de sauvegarde a été activé. La Commune a été reconnue en catastrophe naturelle. La dotation de solidarité permettrait de financer les dégâts sur les voies communales, le pont des pierres, le débouchage du réseau pluvial et les dégâts au parc des charmilles. Le secteur le plus touché concerne le point bas à Villejésus en bas de la CAVAC (ancienne maison de M. et M^{me}. Brousse).
- ✓ Rappel des élections Municipales le 15 mars prochain : Mise à jour du tableau des permanences au bureau de vote.
- ✓ La fin des travaux de la rue du pont Boursier est prévue le 13 mars. Les travaux du réseau d'eau de la rue de l'hôpital et de la rue des Orneufs suivront.
- ✓ Les travaux de la route des cagouilles seront travaux terminés le 20 mars.
- ✓ Des travaux sur le réseau d'eau rue des pierres, des planches et rue de l'abattoir sont prévus début 2027.
- ✓ Les travaux de voirie dans la ZA de Villejésus débiteront la semaine prochaine semaine. Le chemin des vallées et le carrefour seront fermés encore une dizaine de jour.
- ✓ Les travaux des vestiaires de football ne prennent pas de retard.
- ✓ Extension de l'espace France Service : la déconstruction de la toiture est terminée. La toiture est en cours.
- ✓ Voir les conditions de réfection du chemin blanc à Bois Billon avec la CDC.
- ✓ Le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour les six années de mandat et a une pensée particulière pour ceux qui ne seront plus élus durant le prochain mandat. Il adresse des remerciements particuliers à Sylvie Bris, Maire-Adjointe qui termine son quatrième mandat, et Isabelle Guigon, Secrétaire générale.

Compte-rendu du 20 mars 2026

Membres du Conseil municipal présents ou représentés

	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir
Renaud COMBAUD	X			
Brigitte FOURÉ	X			
Gilles SYLVESTRE	X			
Marie JARRY	X			
Raphaël BOUCARDEAU	X			
Emilie ROUX	X			
Dominique HYVERNAUD	X			
Nathalie RENARD	X			
Pierre GUYOT	X			
Christian MEGRET	X			
Christine ARNOUX	X			
Marie-Thérèse NEGRE	X			
Olivier GEOFFRION	X			
Etienne VILLEMONTÉ	X			
Nicole DELUSSET	X			
Jacques COUVIDAT	X			
Christophe TYRE	X			
Christel DAVID	X			
David CABROLIE	X			
Gohar BOYADJIAN	X			
Anne-Laure GAUTIER	X			
Cyril FENIOU	X			
Lina BONILLA	X			

Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h05.

Lina BONILLA est désignée secrétaire de séance.

Installation du Conseil Municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Renaud COMBAUD, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Élection du maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Monsieur Pierre GUYOT, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT).

Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 23 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné trois assesseurs : Mesdames Emilie ROUX, Gohar BOYADJIAN et Anne-Laure GAUTIER.

Il est procédé au vote :

Renaud COMBAUD est élu Maire (23 voix).

Renaud COMBAUD est immédiatement installé. Il remercie ses collègues pour leur confiance.

Élection des Maires délégués

Sous la présidence de Monsieur Renaud COMBAUD élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des Maires délégués.

Il est procédé au vote :

Renaud COMBAUD est élu Maire délégué d'Aigre (23 voix).

Brigitte FOURE est élue Maire déléguée de Villejésus (23 voix).

Détermination du nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Le conseil municipal a fixé à 6 le nombre des adjoints au maire.

Élection des Adjoints au Maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il est procédé au vote :

La liste « Gilles SYLVESTRE » est élue (23 voix).

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Gilles SYLVESTRE.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Renaud COMBAUD informe qu'il a décidé de donner les délégations suivantes :

Adjoints au Maire

1. Brigitte FOURÉ, Maire déléguée de Villejésus, Maire-Adjointe en charge de l'Attractivité
2. Gilles SYLVESTRE, Maire-Adjoint en charge des Travaux et de la Vie quotidienne
3. Marie JARRY, Maire-Adjointe en charge des Affaires scolaires et de l'Animation du territoire
4. Raphaël BOUCARDEAU, Maire-Adjoint en charge du Matériel technique, de l'Agriculture et des Périls
5. Emilie ROUX, Maire-Adjointe en charge des Solidarités, de la Santé et des Ressources humaines
6. Dominique HYVERNAUD, Maire-Adjoint en charge de l'Economie, de l'Habitat et des Politiques mémorielles
7. Nathalie RENARD, Maire-Adjointe en charge de l'Environnement et des Animaux

Conseillers délégués

1. Christian MEGRET, Conseiller délégué en charge des cimetières et du marché
2. Christine ARNOUX, Conseillère déléguée en charge des logements communaux et des salles des fêtes
3. David CABROLIE, Conseiller délégué en charge de la jeunesse

Lecture de la Charte de l'Elu

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'elu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à D2123-28).

Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Maire rappelle le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23, concernant les délégations que le Conseil municipal peut accorder au Maire.

Le Conseil municipal adopte la délibération proposée à l'unanimité.

Création et composition des commissions communales

Le Maire rappelle les règles relatives à la création et la composition des commissions communales obligatoires et facultatives.

La composition des commissions obligatoires est arrêtée comme suit :

CCAS – Centre communal d'action sociale	Président : Renaud COMBAUD, Maire Membres élus : Lina BONILLA Gohar BOYADJIAN David CABROLIE Christel DAVID Anne-Laure GAUTIER Marie-Thérèse NEGRE Emilie ROUX
CAO – Commission d'appel d'offres	Président : Renaud COMBAUD, Maire Titulaires : Gilles SYLVESTRE Brigitte FOURE Olivier GEOFFRION Suppléants : Raphaël BOUCARDEAU Christian MEGRET Christophe TYRE
CCID – Commission communale des impôts directs <i>(liste de 6 contribuables dressée en nombre double soit 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants, puis désignation par le Directeur départemental des finances publiques)</i>	Président : Renaud COMBAUD, Maire Titulaires : Patricia BEGEAULT-BAZIRE Jean-Christophe BRIS Renaud COMBAUD Jean-Philippe DARD Philippe FOREST Jean-Louis FOUIN Emilie ROUX Sophie SOULET Gilles SYLVESTRE Robin VENON Kevin VIDAL-ROY Pascale VOLLETTE Christine ARNOUX Raphaël BOUCARDEAU Thierry BERNARD Sylvie BRIS Philippe COMBAUD Christel DAVID Dimitri FERRAND Brigitte FOURE Olivier GEOFFRION Dominique HYVERNAUD Cyril JARRY Christian MEGRET Suppléants :
Commission de contrôle des listes électorales <i>(désignation à la suite du scrutin municipal)</i>	Un conseiller municipal Titulaire : Christian MEGRET Suppléant : Olivier GEOFFRION

Les représentants au sein des organismes extérieurs sont désignés comme suit :

SIVOS de l'école maternelle du secteur d'Aigre	<i>Titulaires :</i> David CABROLIE Renaud COMBAUD <i>Suppléants :</i> Marie JARRY Gilles SYLVESTRE
Conseil d'administration du Collège de l'Osme	<i>Tit :</i> Renaud COMBAUD <i>Sup :</i> Emilie ROUX
Conseil d'administration de l'EHPAD Habrioux	Président : Renaud COMBAUD, Maire Délégués du Conseil municipal : <i>Titulaires :</i> Marie-Thérèse NEGRE Emilie ROUX <i>Suppléants :</i> Nathalie RENARD Lina BONILLA
Conseil National de l'Action sociale	Emilie ROUX
ATD 16	<i>Tit :</i> David CABROLIE <i>Sup :</i> Emilie ROUX
AGEDI	<i>Tit :</i> David CABROLIE <i>Sup :</i> Emilie ROUX
Syndicat Mixte de la Fourrière	<i>Tit :</i> Nathalie RENARD <i>Sup :</i> Christian MEGRET
SIAEP Nord-Ouest Charente	<i>Tit :</i> Christian MEGRET <i>Sup :</i> Renaud COMBAUD
SDEG	<i>Tit :</i> Brigitte FOURÉ <i>Sup :</i> Renaud COMBAUD
CAUE	Dominique HYVERNAUD
SILFA	Etienne VILLEMONTÉ
Correspondant Défense	Dominique HYVERNEAUD
Correspondant Incendie et secours	Raphaël BOUCARDEAU
Référent savoir-faire du Cognac	Dominique HYVERNEAUD
Référent ambroisie/environnement (PETR)	Nathalie RENARD
Référent tempête (ENEDIS)	Raphaël BOUCARDEAU
Référente laïcité	Emilie ROUX
Référente ADMR	Emilie ROUX
Référente prévention routière	Emilie ROUX
Référents Bois et forêts (ONF) (habitants de la commune)	Lina BONILLA Cyril FENIOU Nathalie RENARD

La composition des commissions thématiques est arrêtée comme suit :

<u>Attractivité</u> Economie, commerce, artisanat Habitat, y compris les logements communaux Urbanisme – PLUi Mobilités Services publics Projets structurants Développement durable et environnement Bien-être animal	Renaud COMBAUD (Président de droit) Brigitte FOURE (Vice-présidente de la commission) Christine ARNOUX Raphaël BOUCARDEAU Jacques COUVIDAT Gohar BOYADJIAN Nicole DELUSSET Anne-Laure GAUTIER Olivier GEOFFRION Dominique HYVERNAUD Marie JARRY Nathalie RENARD Gilles SYLVESTRE
<u>Cadre de vie</u> Travaux Matériel technique Voirie Bâtiments communaux Espaces verts Cimetières Eau et assainissement Agriculture	Renaud COMBAUD (Président de droit) Gilles SYLVESTRE (Vice-président de la commission) Raphaël BOUCARDEAU Jacques COUVIDAT Cyril FENIOU Olivier GEOFFRION Pierre GUYOT Christian MEGRET Christophe TYRE Etienne VILLEMONTÉ
<u>Animation du territoire et jeunesse</u> Culture et patrimoine Tourisme Sport Loisirs Vie Associative Ecoles Restauration scolaire Enfance-jeunesse	Renaud COMBAUD (Président de droit) Marie JARRY (Vice-présidente de la commission) Lina BONILLA David CABROLIE Nicole DELUSSET Cyril FENIOU Dominique HYVERNAUD Marie-Thérèse NEGRE Emilie ROUX Nathalie RENARD
<u>Administration générale et finances</u> Administration et affaires juridiques Ressources humaines Finances Communication Santé Solidarités	Renaud COMBAUD (Président de droit) Emilie ROUX (Vice-présidente de la commission) Christine ARNOUX Lina BONILLA David CABROLIE Christel DAVID Brigitte FOURE Marie-Thérèse NEGRE Gilles SYLVESTRE

Questions diverses

Le Maire informe les élus que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le vendredi 3 avril à 20h. Il renouvelle ses remerciements aux élus pour leur confiance et souhaite un excellent mandat à tous. La séance est levée à 21 heures 30.

RÉSULTAT ÉLECTIONS MARS 2026

Scrutin du 15 mars 2026

L'équipe municipale

Élue pour conduire les projets de la commune et assurer un service public de proximité, l'équipe municipale est composée du maire, des maires délégués, des adjoints, des conseillers délégués et des conseillers municipaux. Chacun exerce des responsabilités spécifiques afin de répondre aux besoins des habitants et de contribuer au développement du territoire.

À la tête de la municipalité, Renaud COMBAUD assure les fonctions de maire de la commune. Il est également maire délégué d'Aigre, aux côtés de Brigitte FOURÉ, maire déléguée de Villejésus.

Les adjoints au maire accompagnent la mise en œuvre des politiques municipales dans leurs domaines de compétence : Brigitte FOURÉ, chargée de l'Attractivité du territoire ; Gilles SYLVESTRE, chargé des Travaux et de la Vie quotidienne ; Marie JARRY, chargée des Affaires scolaires et de l'Animation du territoire ; Raphaël BOUCARDEAU, chargé du Matériel technique, de l'Agriculture et des Périls ; Émilie ROUX, chargée des Solidarités, de la Santé et des Ressources humaines ; Dominique HYVERNAUD, chargé de l'Économie, de l'Habitat et des Politiques mémorielles ; Nathalie RENARD, chargée de l'Environnement et des Animaux.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

N° Liste	Liste	Voix	%
1	Renaud COMBAUD	546	100,00 %

Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls
1045	660	546	35	79

RÉSULTATS DU BUREAU DE VOTE D'AIGRE

Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls
637	412	351	12	49

RÉSULTATS PAR LISTE

N° Liste	Liste	Voix
1	Renaud COMBAUD	351

RÉSULTATS DU BUREAU DE VOTE DE VILLEJÉSUS

Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls
408	248	195	23	30

RÉSULTATS PAR LISTE

N° Liste	Liste	Voix
1	Renaud COMBAUD	195



Les conseillers délégués se voient confier des missions spécifiques : Christian MEGRET, chargé des cimetières ainsi que des travaux d'eau et d'assainissement ; Christine ARNOUX, chargée des logements communaux et des salles des fêtes ; David CABROLIÉ, chargé de la jeunesse.

L'équipe municipale est également composée des conseillers municipaux :

Pierre GUYOT, Marie-Thérèse NEGRE, Olivier GEOFFRION, Étienne VILLEMONTÉ, Nicole DELUSSET, Jacques COUVIDAT,

Christophe TYRÉ, Christel DAVID, Gohar BOYADJIAN, Anne-Laure GAUTIER, Cyril FENIOU et Lina BONILLA. Ensemble, les élus œuvrent au quotidien pour mettre en œuvre les projets municipaux, améliorer le cadre de vie des habitants et accompagner le développement de la commune.

LES GARDES MÉDICALES : LA MUNICIPALITÉ MOBILISÉE

Face aux difficultés croissantes liées à l'organisation des gardes médicales sur notre territoire, la municipalité d'Aigre a engagé des démarches auprès des autorités compétentes afin d'alerter sur la situation locale.

L'objectif est clair : **garantir à nos habitants un accès aux soins sécurisé**, notamment la nuit et le week-end, périodes durant lesquelles la permanence des soins doit être assurée dans de bonnes conditions.

A Aigre, le 22 janvier 2026



MAIRIE
AIGRE
CHARENTE

Monsieur Renaud COMBAUD
Maire de la commune d'Aigre

A

Monsieur Florian BESSE
Directeur de l'Agence Régionale
de Santé Charente

Objet : Situation des secteurs de garde médicale – territoire d'Aigre

Monsieur le Directeur,

Je me permets d'attirer votre attention sur une situation devenue particulièrement préoccupante concernant l'organisation des gardes médicales sur le territoire d'Aigre. Le découpage actuel des secteurs de garde ne reflète plus la réalité du maillage territorial ni les ressources médicales aujourd'hui disponibles. Sur le territoire d'Aigre, la démographie médicale est particulièrement tendue, et l'organisation actuelle des gardes accentue ces difficultés.

Dans ces conditions, le maintien d'un service de garde efficace et équitable semble devenir de plus en plus complexe.

Au-delà de la seule organisation médicale, cette situation fait peser des risques concrets sur la sécurité et la continuité des soins pour nos concitoyens.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout échange ou rencontre permettant d'examiner ensemble la situation et les pistes d'ajustement envisageables.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à ce signal d'alerte et de votre engagement aux côtés des collectivités locales, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Dans cette attente,

Le Maire
Renaud COMBAUD



Copies :

- Monsieur Jérôme HARNOIS, Préfet de la Charente
- Madame Adeline BARD, Sous-Préfète de Confolens
- Conseil de l'ordre
- Communauté Professionnelle de Santé Charente
- Docteur REAM, Chef de secteur
- Monsieur Christian CROIZARD, Président de la CDC Cœur de Charente
- Les Professionnels de santé du Pays d'Aigre

2 - Rue de l'Hôtel de Ville - 16140 Aigre
☎ 05 45 21 10 56 - 📠 05 45 21 31 78 - contact-aigre@aigre.fr
www.aigre.fr

Dans ce cadre, Monsieur le Maire a adressé le courrier suivant à l'Agence Régionale de Santé afin d'attirer l'attention sur la situation du territoire d'Aigre et demander une réflexion sur l'organisation des secteurs de garde.

PLANTATION DE HAIE

Une haie champêtre plantée par les élèves au stade de foot d'Aigre

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Marc Mouclier d'Aigre ont participé à une action concrète en faveur de l'environnement : la plantation d'une haie au stade de football de la commune.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du **remplacement d'une ancienne haie de thuyas**. Celle-ci présentait en effet des signes de dépérissement liés à une colonisation d'insectes, avec un risque de propagation à l'ensemble des arbustes. Par ailleurs, son entretien nécessitait un investissement important de la part des équipes techniques (taille régulière, ramassage et gestion des déchets verts), tout en offrant peu d'intérêt en matière de biodiversité.

Soucieuse de concilier gestion durable et préservation de l'environnement, la municipalité d'Aigre a donc fait le choix de replanter une haie champêtre. Ce type de plantation, composé d'essences locales variées, permet de créer un brise-vent naturel tout en favorisant le développement de la faune et de la flore.

Plusieurs objectifs ont guidé cette initiative : sensibiliser les jeunes générations en les associant directement au projet, renforcer la biodiversité locale en offrant un habitat aux insectes pollinisateurs et à la faune, et privilégier des espèces adaptées aux évolutions climatiques, issues notamment de graines labellisées « végétal local ».



D'une longueur totale de 185 mètres, cette nouvelle haie a été réalisée avec l'accompagnement de l'association Prom'haies et grâce au soutien financier du Conseil départemental de la Charente, dans le cadre de sa politique en faveur des plantations de haies.

AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE BOURG

La municipalité engage un projet d'aménagement autour de l'EHPAD Habrioux, de l'école Notre-Dame des Anges et du centre-bourg afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le cadre de vie.

Ce secteur constitue un pôle important de la vie locale, avec la présence de nombreux commerces et services. Aujourd'hui, certains aménagements sont devenus inadaptés : trottoirs dégradés ou non conformes aux normes d'accessibilité, circulation parfois peu sécurisée pour les piétons et vitesse des véhicules jugée excessive sur cet axe fréquenté. Trois secteurs d'intervention.

Rue du Pont Boursier

La première phase concerne la rue du Pont Boursier, à proximité immédiate de l'école. Les travaux prévoient la réfection de la chaussée sur environ 95 mètres, la création d'un dispositif de ralentissement pour réduire la vitesse des véhicules, l'aménagement de trois places de stationnement ainsi que la réalisation d'un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite. Le trottoir sera élargi devant la future pharmacie afin de faciliter l'accès aux commerces. Les réseaux d'eau potable seront également renouvelés.

Grand Rue

La seconde phase porte sur la reprise complète des trottoirs et des revêtements de la Grand Rue afin d'assurer des cheminements accessibles et sécurisés et de garantir une continuité avec les aménagements réalisés sur la rue du Pont Boursier.

Place de l'Hôtel de Ville

Enfin, la place de l'Hôtel de Ville doit faire l'objet d'une rénovation de ses revêtements et de ses cheminements piétons. Les circulations et le stationnement seront améliorés afin de sécuriser les déplacements lors du marché hebdomadaire et des différentes animations.

Ce projet contribue ainsi à sécuriser les déplacements, soutenir l'activité commerciale et valoriser durablement le cœur de bourg d'Aigre.



PÂQUES

La chasse aux œufs

Comme chaque année, les petits aigrinois et villesalémois étaient nombreux pour la **traditionnelle chasse aux œufs**, organisée au Parc des Charmilles ce samedi.

Après avoir trouvé les œufs cachés dans le parc, les enfants ont partagé leurs trouvailles, avant de prendre un goûter bien mérité.

Cette animation est offerte par la municipalité.



JOURNÉE CITOYENNE

Une mobilisation citoyenne sous le signe du respect de l'environnement

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées ce samedi pour la **traditionnelle journée citoyenne**, afin de nettoyer la nature à Aigre et à Villejésus.

Les bonnes volontés, venues en nombre, ont pu constater avec plaisir la diminution des déchets. Néanmoins, des incivilités demeurent.



La municipalité rappelle que des caméras ont été installées, et que les dépôts sauvages sont systématiquement fouillés.

La Mairie a offert le repas aux habitants pour clore ce moment citoyen et convivial.

INCIVILITÉS

Une série d'incivilités élucidée : la municipalité salue l'engagement des forces de l'ordre

Depuis plusieurs mois, la commune d'Aigre a été confrontée à une série d'actes de dégradations, de cambriolages et d'intrusions commis principalement de nuit.

Ces faits répétés ont suscité une vive inquiétude parmi les habitants et créé un climat de tension au sein de notre commune.

Grâce au travail approfondi des services de gendarmerie, quatre jeunes individus (trois mineurs et un majeur) ont été interpellés en début du mois de mai. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans une vingtaine de faits touchant des habitations et équipements publics.

Le préjudice pour la commune est estimé entre **15 000 et 20 000 euros**. Parmi les matériels dérobés figurent notamment **des souffleurs et des débroussailleuses appartenant aux services techniques municipaux**.

La municipalité tient à souligner l'efficacité et la mobilisation des forces de l'ordre dans cette enquête. Les opérations de surveillance ainsi que l'utilisation de la vidéoprotection communale, ont permis l'identification rapide des auteurs présumés.

Cette affaire rappelle également l'importance des équipements de vidéoprotection mis en place par la commune ces dernières années.

Bien que chacun souhaiterait ne jamais avoir à les utiliser, ils constituent aujourd'hui un outil précieux au service de la sécurité et de la protection des habitants.

ARBRE OLYMPISME

Plantation de l'arbre de l'olympisme à Aigre

Jeudi 28 mai, la commune d'Aigre a célébré la plantation de l'arbre de l'olympisme en mémoire du passage du Relais de la Flamme du 24 mai 2024.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des collégiens des classe de 5^e du collège de l'Osme, venues participer à ce moment symbolique et porteur de valeurs.

Un bel olivier, symbole de paix, **de sagesse et de longévité**, a été planté pour marquer cet événement historique.

La commune remercie chaleureusement le Département de la Charente pour son soutien et son accompagnement dans la réalisation de ce projet.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Visite du jury du label Villes et Villages Fleuris à Aigre

Le mardi 26 mai, sous un soleil de plomb, la commune d'Aigre a accueilli le jury du label *Villes et Villages Fleuris* en présence des élus municipaux, des agents des espaces verts, des représentants du Pays, de l'Office de Tourisme, du SMABACAB ainsi que du Club Photo.

Ce label permet aux communes de valoriser leur engagement en matière d'aménagement du cadre de vie et de qualité environnementale, à travers l'attribution d'une à quatre fleurs selon une grille d'évaluation nationale.



La commune, sur l'ensemble de son territoire, a obtenu sa deuxième fleur en 2022. Depuis quatre ans, elle œuvre activement afin de décrocher cette fois-ci la troisième fleur.

La délégation a parcouru le centre-ville d'Aigre à vélo avant de rejoindre Villejésus en minibus.

Ce circuit a permis au jury d'apprécier la mise en œuvre du projet municipal, la promotion de la démarche, la gestion environnementale, la valorisation du patrimoine bâti et végétal, ainsi que la qualité des espaces publics.

À l'issue de cette visite, une pause rafraîchissante a été proposée dans l'écrin de verdure du jardin de l'ancienne quincaillerie Dard.

La commune d'Aigre tient à remercier chaleureusement les agents des espaces verts pour le travail accompli en faveur de ce label. Elle attend désormais avec impatience la délibération du jury, dont le résultat sera connu au mois de novembre prochain.

INFORMATION AUX AÎNÉS

Travaux

En raison des travaux actuellement réalisés dans la salle des fêtes, le traditionnel repas des aînés ne pourra malheureusement pas être organisé cette année.

Nous regrettons cette situation et vous remercions de votre compréhension.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour maintenir les moments de convivialité et demeure dans l'attente de pouvoir vous retrouver l'année prochaine dans des conditions idéales.

SIAEP NORD-OUEST CHARENTE

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord-Ouest Charente va prochainement engager un programme de travaux visant au renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sur plusieurs voies de la commune. Cette opération s'inscrit dans une démarche d'amélioration et de modernisation des infrastructures afin de garantir un service de qualité aux usagers.

Les travaux se dérouleront du **8 juin au 4 septembre 2026** et concerneront les secteurs suivants :

Rue de l'Abreuvoir, Rue de l'Abattoir, Rue des Pierres, Rue des Planches, Impasse des Allenets

Afin d'assurer la sécurité des riverains, des usagers et des équipes intervenantes, des fermetures temporaires à la circulation seront mises en place sur les voies concernées.

Toutefois, il est important de préciser que **l'ensemble de ces rues ne sera pas fermé simultanément**. L'entreprise **SOGEA**, chargée des travaux, interviendra de manière progressive sur les différents secteurs. Des déviations locales seront ainsi mises en place au fur et à mesure de l'avancement du chantier afin de limiter les perturbations.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension face aux éventuelles contraintes occasionnées par ces travaux, indispensables à l'amélioration du réseau d'eau potable.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, les riverains pourront s'adresser directement au chef de chantier présent sur place pendant toute la durée des travaux.

RECENSEMENT

Enquête

La commune vous informe que le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.



Cette enquête, réalisée par les agents recenseurs habilités, est essentielle pour mieux connaître l'évolution de la population et adapter les services publics aux besoins de chacun. Votre participation est obligatoire et vos réponses restent strictement confidentielles.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs et de répondre au questionnaire dans les meilleurs délais.

État civil 1^{er} semestre 2026

NAISSANCES

- MUSSARD Mylo

MARIAGE

- REAULT-SOURY Vanina et ROBIN Gérald • LECLÈRE Eric et TACHET Agnès

DÉCÈS

- ANDRÉ Claudette veuve PICOT • COLLET Liliane • DEBORDE Mireille veuve LEGER • DOGNETON Nadine • DUDZIACK Joseph • ENAUD Janine veuve POUGEARD • FLORÈS Julien • GOUX Chantal veuve AFFLARD • KAMINSKI Franck • VALLERIN Claude • ANDRIEUX Carole • ARNAUD Claude • CHAUMET Thérèse veuve BARBEYROL • COURPRON Gilles • GAUTHIER Henri • BERNARD Jean • DOUEL Gilbert • RIVET Raymond • COSSET Josette veuve BUNA • CHAUMET Thérèse veuve BARBEYROL • CONSTANT Christophe • FARIN Odette veuve MAROT-DESHORTEAUX • LANGLOIS Rolande veuve LAPEYRONNIE • Josette BRUN • FESTOC Lydie • LE GUENNEC René • MÉTAIS Claude • CHAILLER France • LANGLOIS Geneviève • FOUCHER-ANDRE Claudine veuve BUTAUD • THOMAS Paulette épouse RENOUX • LEDUC Pierre



ÉCOLE MATERNELLE «LES PETITS DE L'OSME»

L'eau comme fil conducteur

Cette année, le thème de l'eau a rythmé les projets de l'école. Toutes les classes ont participé à différents ateliers, financés en partie par le SIAEP Nord Charente.

Au mois d'octobre, la classe de PS s'est rendue à la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Charente, située au Gond-Pontouvre. Les enfants y ont découvert différentes espèces de poissons présentes dans les aquariums et ont appris à les reconnaître grâce à des jeux. Ils ont également participé au nourrissage des poissons et observé les oiseaux aquatiques.

Cette sortie a été complétée par trois interventions de Charente Nature, réparties tout au long de l'année. Lors de ces animations, les élèves de TPS, PS et de GS ont exploré les eaux de la commune afin d'y collecter de petites bêtes aquatiques.

Les adultes sont allés racler le fond du ruisseau avec de grandes épuisettes et les enfants ont pu isoler les bêtes qui bougeaient. Plus de 17 espèces différentes ont ainsi été observées. Les enfants



ont pu constater que ces petites créatures évoluent selon la météo et les saisons. Les grenouilles seront certainement au rendez-vous lors de notre prochaine et dernière pêche !

De leur côté, les élèves de MS ont travaillé avec l'association La Bête-Pi.

Après avoir découvert les propriétés de l'eau, ils ont expérimenté différentes façons de salir puis de nettoyer l'eau à l'aide de plusieurs filtres. La dernière séance a été consacrée à la construction d'un moulin.

ÉCOLE MARC MOUCLIER

Une année dynamique, riche en projets

Cette année scolaire aura une nouvelle fois été riche en découvertes et en projets pour les élèves de l'école Marc Mouclier.

Le temps fort de cette fin d'année restera sans aucun doute le séjour de trois jours à Paris. Hébergés au château de La Grande Romaine à Lésigny, les élèves ont vécu une véritable expérience de socialisation et d'autonomie, ponctuée de nombreuses découvertes culturelles.

Au programme : visite de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, découverte de la Grande Galerie de l'Évolution au Muséum national d'Histoire naturelle ou encore immersion à la Cité de l'Architecture. La navigation sur la Seine en bateaux-mouches leur a également permis d'admirer les monuments emblématiques de la capitale, suscitant émerveillement et curiosité chez tous les écoliers. Les élèves sont revenus avec des souvenirs inoubliables et une expérience collective marquante.

Ce voyage s'inscrivait pleinement dans la continuité du projet « Éco-habiter » mené l'année précédente autour de la rénovation de l'école. Les élèves avaient alors travaillé sur les flux, les espaces et imaginé différents réaménagements possibles à travers la réalisation de plans respectant les échelles. Cette année, le projet s'est prolongé autour des matériaux, de l'isolation, de la luminosité et des enjeux écologiques. La participation au concours des « Super Cabanes » a permis de rendre concrètes de nombreuses compétences et de donner encore davantage de sens à la visite de la Cité de l'Architecture.

Le dispositif Fab Lab ainsi que l'achat de tablettes par la municipalité ont également largement contribué à enrichir ces expérimentations. Ces outils ont permis aux élèves de mener des recherches sur les matériaux, de concevoir et valoriser leurs maquettes, mais aussi de développer leurs compétences numériques au service des projets menés en classe.

Tout au long de l'année, les élèves ont également bénéficié de 11 séances de piscine, mais aussi d'interventions variées favorisant l'ouverture culturelle et la découverte de leur environnement proche. Une intervention autour de la pêche leur a notamment permis de mieux comprendre leur territoire et la richesse de la nature qui les entoure.

Le travail autour du réemploi et des matériaux recyclés s'est poursuivi grâce à l'intervention d'une plasticienne créant des œuvres à partir de matériaux de récupération. Cette démarche faisait écho aux projets de l'an dernier autour du réemploi et à la construction de mobilier de cour en palettes réalisée par les élèves.

Les CM1 et CM2 ont également pu échanger en anglais avec les bénévoles de l'association « Le Coq et la Rose », venus à trois reprises dans l'année autour de différents thèmes culturels et linguistiques.

Enfin, les élèves du cycle 3 ont participé à cinq séances de découverte du handball, leur permettant de développer coopération, motricité et esprit d'équipe.

Une année dynamique, riche de projets et d'expériences variées, qui aura permis aux élèves d'apprendre autrement, de s'ouvrir au monde et de donner du sens à leurs apprentissages.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES

Projet d'école

La fin d'année scolaire est riche en sorties et en projets pour les élèves de l'école. Les maternelles ont accueilli une maman apicultrice venue leur faire découvrir le monde des ruches, et ont profité, avec les CP et CE1, d'une belle journée à Natur'Ranch, à Saint-Amand-de-Montmoreau, où ils retourneront le 11 juin.

Les CE1-CE2 se sont quant à eux rendus à la maison de retraite d'Habrioux pour échanger avec les résidents sur l'école d'autrefois : carnet de questions, initiation à l'écriture à la plume et goûter partagé, un beau moment intergénérationnel.

Du côté des plus grands, les élèves du CE2 au CM2 ont travaillé sur l'eau avec les intervenants des Petits Débrouillards. Ils s'apprentent maintenant à partir en classe découverte dans les Pays de la Loire du 16 au 18 juin, avec au programme le Clos Lucé, Chambord, Chaumont-sur-Loire et son festival des jardins, la Maison de la magie de Blois et les grottes pétrifiantes de Savonnières.

Tout au long du mois de juin, les élèves de la grande section au CE2 se rendront à la piscine de Mansle pour plusieurs séances.

Le 2 juillet, nous retrouverons les résidents d'Habrioux au parc des Charmilles pour fêter ensemble la fin de l'année, l'occasion de leur présenter nos danses de kermesse.

Pour clore cette année, l'école organise sa kermesse le 27 juin, vous y êtes chaleureusement attendus !



MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La semaine nationale de la petite enfance qui a eu lieu du 14 au 21 mars 2026 sur le thème “Des équilibres” a permis aux équipes de la Maison Petite Enfance de proposer différents ateliers et aménagements moteurs.



Céline est intervenue pour proposer des ateliers “planches de cirque” aux assistantes maternelles du RPE et à la micro crèche. Elle nous a également conviés sous le chapiteau à Soyaux pour que petits et grands explorent les différents “déséquilibres” avec du matériel de cirque.

À la micro crèche d'Aigre également à Mansle, l'aménagement de l'espace intérieur comme extérieur et les jeux proposés ont permis aux enfants d'explorer, d'expérimenter, et de découvrir l'équilibre et le déséquilibre dans tous les sens.

Déséquilibre et motricité à gogo étaient les maîtres mots de cette semaine !

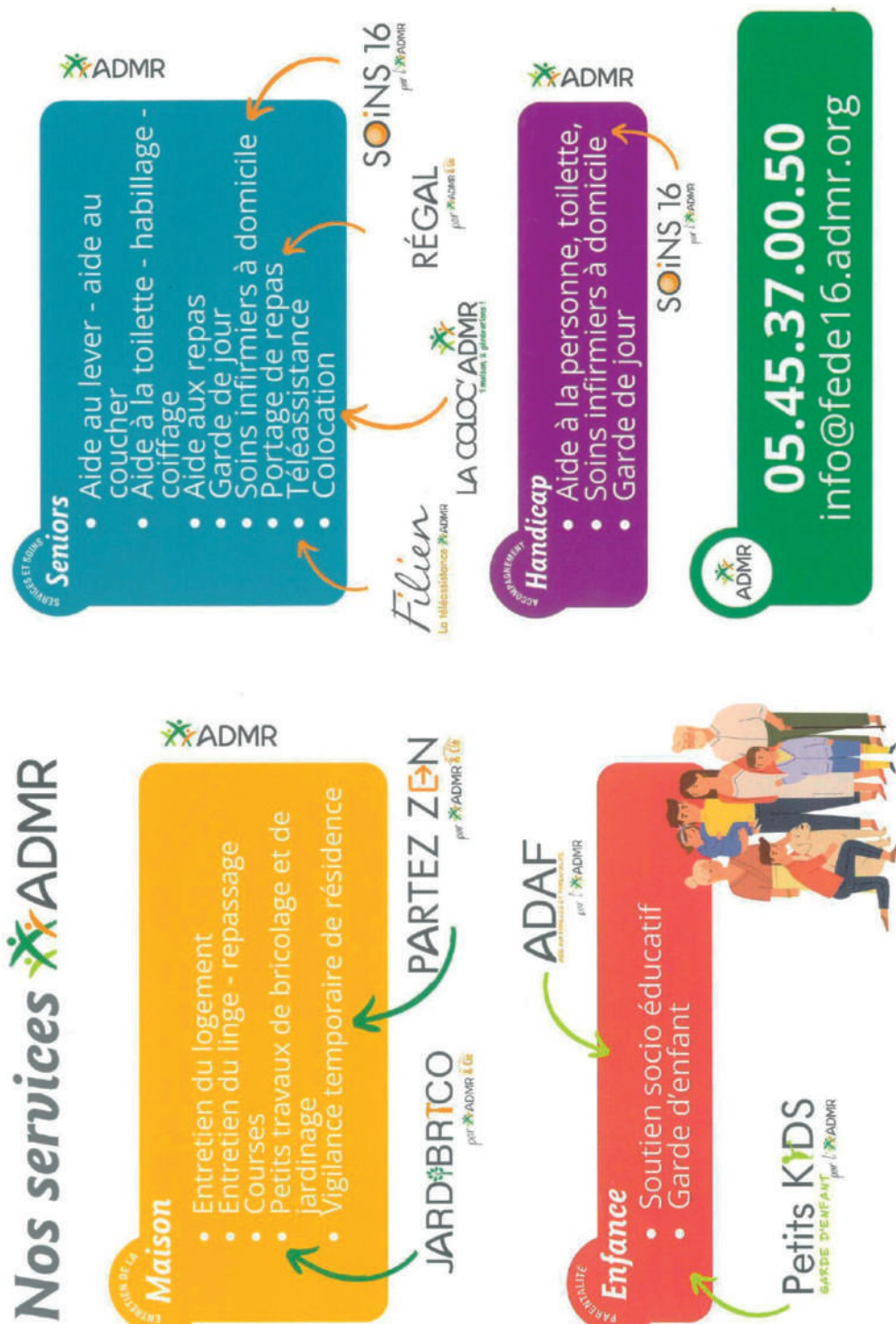
VIE DES ASSOCIATIONS

SERVICES ET SOINS
Seniors

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

PARENTALITÉ
Enfance

ENTRETIEN DE LA
Maison



Une association présente sur notre territoire depuis plusieurs décennies.

Un Conseil d'Administration (Bénévoles) anime l'association dans un esprit de solidarité et d'humanité au service de notre population.

Deux secrétaires organisent l'activité de l'association 5 jours/semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h30.

25 salariés sont missionnés 7j/7 à domicile pour des soins d'hygiène, de l'aide au lever, habillage, courses, préparation des repas et tâches ménagères.

Un service de repas chauds distribués tous les jours par 2 salariés.

Un atelier ludique animé par une bénévole les vendredis après-midi (tous les 15 jours).

Des activités annexes : loto annuel, vente de fleurs au printemps, vente de brioches à Noël, vente de calendriers.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au 10, rue du Pont Raymond - 16140 Aigre

Tél : 05 45 21 21 31 ou par Mail : aigre@fede16.admr.org

Et si le yoga faisait partie de la solution ?

Un yoga doux, bienveillant et adapté à tout les morphologies

Vous ressentez :

- des douleurs ou raideurs
- des tensions
- un manque de mobilité
- de la fatigue
- des troubles du sommeil



**Cours collectifs et particuliers -
Aigre/Villejésus, Mons & Beauvais sur Matha**

**Prenez contact pour trouver le cours
qui vous correspond.**

Amanda – L'Ānanda du Yoga

06 99 97 05 10

l.anandaduyoga@gmail.com



EHPAD HABRIOUX

L'accueil de jour



L'accueil de jour est un lieu d'accompagnement destiné à accueillir des personnes atteintes de troubles cognitifs.

Cet espace permet aux personnes accueillies de maintenir leur autonomie et de préserver un lien social grâce à l'accompagnement d'une équipe de professionnels.

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement personnalisé, élaboré en fonction de leurs besoins, de leurs capacités, de leurs goûts et de leurs centres d'intérêt. Différentes activités sont proposées : ateliers mémoire, ateliers créatifs, activités physiques adaptées, sorties, ateliers cuisine et pâtisserie, temps d'échange, moments de réflexion et temps de repos.

L'accueil de jour permet également d'apporter un soutien aux familles et aux aidants en leur offrant un moment de répit, tout en garantissant le bien-être et la sécurité des personnes accompagnées.

Les familles sont, bien sûr, encouragées à participer au projet personnalisé de leur proche afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement et le maintien du lien.

Des activités associant les proches peuvent être organisées afin de favoriser une ambiance familiale et conviviale.

Avec une capacité d'accueil de 6 places, l'EHPAD Habrioux offre un accompagnement de proximité, un cadre sécurisé et un environnement chaleureux. Une attention particulière est portée à chaque personne accueillie.



L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Pour toute information complémentaire, contactez l'accueil de l'EHPAD Habrioux au 05 45 21 33 09.

AFRIPA

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la publication tardive de cet article. Un dysfonctionnement survenu l'an dernier ne nous avait malheureusement pas permis de le diffuser comme prévu.



Nous sommes aujourd'hui heureux de pouvoir enfin partager avec vous cet historique de l'AFRIPA.

HISTORIQUE DE L'AFRIPA

L'Association intercommunale du Pays d'Aigre, plus connue sous le nom d'**AFRIPA**, existe depuis le **6 septembre 1946**. Elle est constituée conformément aux dispositions de **la loi du 1^{er} juillet 1901** et du **Code de la famille**. Elle ne relève d'aucune obédience politique ou syndicale.

Elle avait pour but d'assurer la défense de tous les intérêts des familles rurales dans les domaines **moral, culturel, économique, social et civique**, notamment en ce qui concerne :

- leurs intérêts de consommateurs,
- l'information familiale et sexuelle,
- les problématiques liées aux retraités et aux personnes âgées,
- la protection de la nature et de l'environnement,
- l'amélioration du cadre de vie,
- ainsi que tous les aspects liés à l'éducation populaire.

Ses missions comprenaient notamment :

- Donner des conseils sur l'éducation et les loisirs des jeunes ;
- Représenter les familles auprès des organismes compétents, publics ou privés ;
- Étudier et faire aboutir toutes réformes législatives ou institutionnelles en faveur des familles
- Développer des activités intergénérationnelles, telles que les « grands-mères conteuses ».

Son conseil d'administration était composé de **multiprofessionnels** issus de divers horizons : éducateurs, directeurs d'école, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, etc. L'AFRIPA était alors davantage une **association de réflexion et d'accompagnement** qu'une structure de production.

ORGANISATION EN 1994

En 1994, l'association était organisée en quatre groupes :

Groupe 1 – Histoires d'enfants

(Histoires d'enfants en Pays d'Aigre)

1 secrétaire responsable + 15 membres

Groupe 2 – Éducation

(Aide aux devoirs le soir)

1 secrétaire responsable + 19 membres

Groupe 3 – Vie locale

(Aide à l'insertion et à l'intégration dans la vie locale)

1 secrétaire responsable + 15 membres

Groupe 4 – Habitat et consommation

(Aide à l'habitat et aux consommateurs)

1 secrétaire responsable + 10 membres

Au fil des années, tous ces groupes ont disparu, repris par d'autres associations ou organismes plus performants.

Seul le groupe "Histoires d'enfants" subsiste encore aujourd'hui, avec seulement deux personnes.

Évolution de l'association

Dans les années 1990, l'AFRIPA a commencé à changer d'orientation et à organiser une **bourse aux vêtements**, proposant des articles à très bas prix. Cela permettait une rentrée d'argent pour assurer la survie de l'association, en complément des cotisations et des subventions publiques ou privées.

En 1999, la cotisation s'élevait à **2 francs**, soit environ **0,30€**. Entre 1999 et 2002, elle est passée progressivement de **3 à 4€**. En 23 ans d'existence, la cotisation n'a donc augmenté que de **3,70€**, ce qui en fait encore aujourd'hui l'une des plus basses parmi les associations.

La bourse aux vêtements a pris fin vers **2021**, car d'autres associations ont pris le relais en créant des boutiques solidaires, et les friperies se sont fortement développées, rencontrant un succès plus important qu'un événement annuel.

Le tournant créatif

À partir de la fin des années 1990, l'AFRIPA a amorcé un renouveau grâce à l'engagement de plusieurs pionnières : **Mesdames Bernier Marie, Poux Danielle, Bernard Simone et Gemot Jeanine**. Pour apporter des idées nouvelles, elles ont décidé de créer des articles destinés à la vente.

Une assistante sociale a alors pris l'initiative d'apprendre la couture aux jeunes.

Mme Poux apportait les idées, Mme Bernard Simone et surtout Mme Blondel Suzanne assuraient la création (tapis d'éveil, livres ludiques pour enfants), aidées par Mme Desmoulin Dominique pour le repassage et un peu de couture, et par Mme Brousse Sandra, salariée de l'AFRIPA, pour la couture et les retouches. Ces deux dernières étaient salariées de l'association, sous contrat de trois ans.

Une activité manuelle s'est développée : décoration de tuiles, d'ardoises, mosaïque, créations de couture... Les articles ont commencé à être vendus.

L'AFRIPA, alors pionnière, a organisé des portes ouvertes et a participé aux manifestations de la ville d'Aigre : marché de Noël, foire-exposition, etc.

Le premier tapis d'éveil a été créé en 1995.

Au fil des années, les adhérentes ont apporté leurs compétences personnelles : tricot, broderie, crochet, travaux manuels... Chacune réalisait ce qui lui plaisait, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, autour d'un café, pour rompre la solitude.

L'association a ainsi continué à vivre, parfois en « ronronnant », peut-être par manque d'idées, par crainte du regard des autres, ou par pudeur.

Alors, qu'est devenu l'AFRIPA ?

Il faudra patienter encore un peu pour connaître la suite...

Mme BAYNAUD Monique

Tél : 06 07 68 20 38



FOOT

Pour cette année, nous avons pu constituer une équipe en U7, une en U9, une en U11 et deux équipes en U13.

Concernant nos U7 et nos U9, ils et elles ont progressé tout au long de la saison, tous les plateaux auxquels les deux équipes ont participé se sont toujours déroulés dans une bonne ambiance et avec un grand soutien de la part des parents.

Pour notre équipe U11, elle a commencé la saison en niveau 3 pour finir la saison en niveau 2 suite aux progrès effectués. Avec de la concentration et de l'application, cette équipe réussit de bons résultats. De manière générale, ce fut une bonne saison de la part de nos U11, avec toujours le soutien des parents, qui aident parfois les éducateurs et éducatrices.

En ce qui concerne nos U13, ils et elles étaient assez nombreux pour faire deux équipes. Pour l'équipe A, la saison fut encourageante, arrivant à rivaliser avec les équipes du haut du classement.

Cependant, un manque de concentration leur a fait perdre des matchs à leur portée. La saison fut plus compliquée pour l'équipe B, qui a connu plus de défaites que de victoires et surtout un forfait général en fin de saison, par manque de présence.



Malgré tout, nos U13 ont progressé tout au long de la saison et peuvent encore évoluer.

Enfin, la nouveauté de cette année réside dans la constitution d'un partenariat avec le collège d'Aigre, permettant de mettre en place des séances découvertes du football auprès des élèves qui le souhaitent. Merci à l'équipe pédagogique du collège de l'Osme pour leur confiance.

Le club souhaite remercier tous les éducateurs.trices pour leur investissement au sein de l'école de foot, ainsi que les parents qui auront apporté leur aide dans l'organisation des déplacements et matchs.

FÉMININES : Pour leur troisième saison, les féminines de l'AS Aigre étaient engagées avec deux équipes en championnat. Cette année a une nouvelle fois confirmé la progression du football féminin au sein du club.

L'équipe A a réalisé une très belle saison en terminant à la 3^e place ex æquo du championnat de Niveau 1. Elle s'est également illustrée par un remarquable parcours en Coupe Charente en atteignant la finale.

De son côté, l'équipe B a connu des résultats plus difficiles. Malgré de nombreuses défaites, les joueuses ont continué à travailler avec sérieux et détermination. Le groupe a progressé tout au long de la saison et a fait preuve d'un excellent état d'esprit, illustrant parfaitement les valeurs du club.



Merci à l'ensemble des dirigeant.es qui ont accompagné et continuent de faire progresser notre section féminine.

Saison des seniors garçons : Chez nos seniors garçons nos 3 équipes ont vécu des fortunes diverses.

L'équipe première a réalisé une superbe saison où elle est restée invaincue jusqu'à mi-avril en occupant la seconde place. Malheureusement elle a cédé face au leader et futur champion Chasseneuil. Les derniers matchs ont été un peu plus compliqués du fait de l'absence d'enjeu et de la longueur du championnat.

Cela présage d'une future belle saison à venir où il faudra faire aussi bien que cette année avec plusieurs renforts attendus.

Concernant notre équipe B ce fut l'inverse, un mauvais début de saison a placé notre équipe en bas de tableau jusqu'à la trêve. A la reprise en février, avec un effectif un peu plus complet, les Aigrinois enchaînent 8 matchs sans défaite ce qui les a replacés dans la course au podium pour la fin de saison. Dommage d'avoir raté ce début de saison qui nous aurait permis d'assurer une place sur le podium.

Pour finir, notre équipe C a eu une saison un peu plus laborieuse avec une refonte des championnats et une suppression de la 5ème division, ce qui les a replacés au même niveau que notre équipe B. La tâche s'annonçait difficile et elle le fût. Malgré cela, les joueurs ont eu un excellent état d'esprit tout au long de la saison ce qui a permis de ne pas faire forfait général.

Il est impératif pour la saison prochaine, d'être plus assidus aux entraînements et surtout les jours de matchs pour ne pas se retrouver en sous-effectif le week-end pour cette équipe.

Merci à tous les entraîneurs seniors pour leur dévouement tout au long de la saison.

Enfin, bravo à tous pour cette saison qui reste plutôt positive avec de gros points de satisfaction et qui laisse entrevoir une belle saison 2026-2027.

Le club de l'AS AIGRE est évidemment ouvert à toutes personnes souhaitant nous rejoindre (joueuses, joueurs, jeunes, dirigeants, bénévoles...). Ambiance chaleureuse et accueillante, n'hésitez pas à appeler le Président Julien BLANCANT pour prendre contact et échanger (06 78 77 88 86).

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES D'AIGRE

L'APE des Écoles Publiques d'Aigre : une année riche en projets et en convivialité

L'APE des écoles publiques d'Aigre poursuit son engagement au service des enfants des écoles maternelle Les Petits de l'Osme et élémentaire Marc Mouclier. Composée de parents bénévoles, l'association a pour mission de soutenir les projets scolaires tout en favorisant les échanges et la convivialité entre les familles.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, l'APE a mené de nombreuses actions grâce à l'implication de ses bénévoles et au soutien des familles. La soirée Halloween, le marché de Noël avec la vente de sapins et de gourmandises, les ventes de madeleines Bijou, la grande tombola de printemps, la participation à la Foire Exposition d'Aigre, ainsi que l'organisation de la kermesse des écoles ont rencontré un beau succès.

Ces manifestations ont permis de récolter des fonds destinés à améliorer le quotidien des élèves et à soutenir les projets pédagogiques des écoles. Grâce à cette mobilisation, l'APE participe régulièrement au financement de sorties scolaires, d'activités éducatives, de matériel pédagogique et d'animations pour les enfants.



Au-delà de l'aspect financier, ces événements sont également l'occasion de rassembler les familles, les équipes enseignantes et les habitants autour de moments de partage et de convivialité qui participent pleinement à la vie de notre commune.

L'APE remercie chaleureusement l'ensemble des parents bénévoles, les enseignants, les partenaires, les commerçants ainsi que toutes les personnes qui contribuent, par leur aide ou leur participation, à la réussite de ces actions.

Chaque geste compte et permet d'offrir aux enfants de belles opportunités tout au long de leur scolarité. De nouveaux parents rejoignent régulièrement l'association et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour continuer à faire vivre ces projets au bénéfice des élèves d'Aigre.

URIEL

L'association URIEL poursuit son engagement solidaire en faveur de la recherche médicale grâce à une action simple, responsable et profondément humaine : la revente d'articles de seconde main.

À travers cette démarche, notre association donne une seconde vie aux objets tout en soutenant une cause essentielle. Les fonds récoltés permettent de contribuer directement aux avancées de la recherche médicale et au financement des travaux menés par la Fondation pour la Recherche Médicale.

Le 28 août 2026, la boutique soufflera ses cinq bougies et nous sommes heureux d'annoncer qu'à ce jour, l'association URIEL a pu reverser 21 950 € à la FRM.

Ce résultat est le fruit de la mobilisation de nos bénévoles, donateurs et acheteurs qui participent, chacun à leur manière, à cette chaîne de solidarité.

Au-delà de l'aide financière apportée à la recherche, notre action s'inscrit également dans une démarche écoresponsable en favorisant le réemploi et la consommation solidaire.

Cette année, notre association a pu réaliser l'achat d'un véhicule indispensable au bon déroulement de nos actions et de nos déplacements. Nous tenons toutefois à préciser que ce projet a été financé à hauteur de 10% par des dons privés ; un grand merci à leurs généreux contributeurs. Les 90% restants ont été entièrement pris en charge par l'association. Aucune aide extérieure ni subvention publique ou institutionnelle ne nous a été accordée.

Comme vous avez pu le remarquer, depuis le 1^{er} avril, l'association est fermée une journée supplémentaire par semaine. Cette décision est due à divers problèmes de santé liés à mon handicap. Les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants : du mercredi au samedi, de 9h30 à 18h00.

Malgré ces contraintes, je reste pleinement engagée au sein de l'association afin de faire avancer la recherche et de lutter contre la maladie.

L'association URIEL remercie chaleureusement toutes les personnes qui soutiennent cette initiative et permettent à cet engagement de grandir chaque jour.

Ensemble, continuons à faire avancer la recherche et l'espoir.



AIGRE EN CHŒUR

Aigre en Chœur, ce n'est pas ce que vous croyez.

Derrière ce clin d'œil à notre ville d'Aigre se cache une chorale généreuse, vibrante et résolument

de bonne humeur. Depuis 2025, notre ensemble rassemble femmes et hommes qui partagent une même envie : faire résonner le plaisir de chanter ensemble.

Sous la baguette bienveillante de Martial LAUER, une quinzaine de choristes se retrouvent chaque mercredi de 18h30 à 20h30 à la salle de la Mairie de Villejésus. Et ici, une seule règle : venir comme on est. Débutant complet ou chanteur confirmé, la partition commune c'est la convivialité.



Aigre en Chœur, c'est un voyage vocal sans frontières. On aime autant faire swinguer le public que l'émouvoir. Notre programme 2025-2026 fait la part belle à la chanson française.

Vous nous avez peut-être déjà croisés à la Foire-Exposition d'Aigre, aux fêtes de Noël d'Oradour et vous nous découvrirez lors de notre grand concert d'été à l'église de Villejésus le 19 juin prochain.

Réservez la date !

Pourquoi rejoindre Aigre en Chœur ?

Zéro pression, 100% plaisir : Pas besoin de connaître le solfège. On apprend tout ensemble.

Une ambiance "comme à la maison".

Du sens et du lien : Chanter ensemble, c'est créer quelque chose de plus grand que soi. C'est prouvé : ça soude, ça détend, ça rend heureux.



On recrute !

Surtout des voix d'hommes – ténors et basses, on vous attend – mais tous les pupitres sont ouverts. Venez tester 2 répétitions sans engagement, juste pour voir si le courant passe.

Infos pratiques

Répétitions 18h30-20h30, le mercredi à la salle de la Mairie de Villejésus

Contact : martinelerch@hotmail.com

Rejoignez-nous : poussez la porte, tendez l'oreille... et si vos cordes vocales frétilent, restez chanter avec nous.

Aigre en Chœur – Parce que chanter ensemble, ça adoucit la vie.

Après la pause des vacances d'été, la chorale reprendra ses activités le 16 septembre !

L'ASSISE

Lancement de la sixième saison de L'Assise !

L'année 2026 est, pour L'Assise, une année de moindre activité : après cinq ans à y mettre toute notre énergie, nous avons besoin de ralentir le rythme pour souffler un peu, avant de reprendre de plus belle en 2027 ! Mais ralentir le rythme, ce n'est pas s'arrêter : formations, chantiers participatifs, chantier ado, initiatives bénévoles...

La commission formation s'est en effet dit qu'elle ne souhaitait pas se reposer et inaugure donc un nouveau format, en plus de notre formation "pédagogie et animation de chantier ados" qui prélude chaque année notre séjour ados. En 2026 donc, deux à trois week-end thématiques sont organisés à la Maison Valtaud. Le premier a eu lieu début mai ; il portait sur la domination structurelle des adultes sur les enfants. Une vingtaine de personnes était réunie pour apprendre et se questionner sur le sujet, c'est donc un beau succès. Le second week-end a lieu du 12 au 14 juin autour de l'animation et de l'éducation populaire. Le dernier sera probablement en septembre, avec une thématique autour de l'intersectionnalité et/ou de l'antiracisme.

Chaque année, en juin, notre chantier participatif rassemble des bénévoles de toute la France. Cette année, il a lieu du 15 au 21 juin. Chacun et chacune peut se joindre à nous pour un ou plusieurs jours afin de découvrir le site, d'aider à son entretien, à sa rénovation... De nombreuses techniques seront employées sur la semaine, qui promet d'être conviviale. A partir de fin juillet, c'est le chantier ados qui prend le relai. Les jeunes viendront du 3 au 21 août, mais l'équipe d'animation sera présente dès la fin juillet (d'abord pour la formation, puis pour la préparation du séjour) jusqu'à la fin août, pour le rangement du séjour.

Outre ces temps forts, des bénévoles viennent régulièrement à la Maison Valtaud : pour son entretien, pour poursuivre l'inventaire, faire des plantations, aménager le terrain que nous avons dans le bas du village... Ou accueillir des jeunes des Missions Locales afin de leur faire découvrir le chantier et de leur permettre de partir gratuitement en France et en Europe, grâce à un dispositif de l'Union REMPART.

Si l'action de l'association vous intéresse, si vous avez une question à poser ou une remarque à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à nous prêter main forte !

L'équipe de L'Assise

06 95 30 76 41

associationlassise@gmail.com

Facebook : L'Assise

Instagram : @associationlassise

Bluesky : @assolassise.bsky.social



GYM DANSE

La saison 2025/2026 se terminera fin juin 2026.

Nous comptons actuellement 56 adhérentes pour cette saison, sans oublier les sections Baby Gym et enfants, qui regroupent 23 participants.



Les séances de gymnastique, encadrées avec sérieux par Adeline Texier, se déroulent dans une excellente ambiance, où chacun évolue à son propre rythme.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

La reprise aura lieu en septembre. Les séances se déroulent au **DOJO d'Aigre**.



Pour les adultes : Lundi 2 séances entre 18h et 20h

Pour les babys et les enfants : 2 séances entre 17h et 19h

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau :

Liliane Mégret : 06 37 69 84 92

Christianne Bégouin : 05 45 65 37 15

Francine Chapelle : 06 75 38 73 29



HISTOIRES DU PAYS D'AIGRE

L'association Histoire du Pays d'Aigre suit son chemin et le programme adopté à l'AG se déroule normalement.

À la mi-juin nous avons organisé à Germeville d'Oradour au bord de l'Aume la parution de notre 47^e revue.

Nous avons profité des explications sur les nouveaux aménagements de la rivière par les responsables du SIABACA. Vous pouvez acquérir cette revue dans les points de vente habituels.

En ce mois de juillet nous avons préparé un nouveau spectacle de rues baptisé «Le Baby-Boom».

Comme pour les années précédentes, six saynètes seront jouées dans des lieux différents et elles seront suivies d'une scène finale devant tous les spectateurs rassemblés.

Les spectacles se dérouleront à partir de 20h 30 le 17 juillet au village de Sècheboue (commune de Chives 17), le 18 à Fouqueure (à la même heure) et le 19 juillet dans le village de Villeneuve (Commune de Mons 16) à 18h, (pour que les amateurs de sport puissent voir la finale de la coupe du Monde de football).

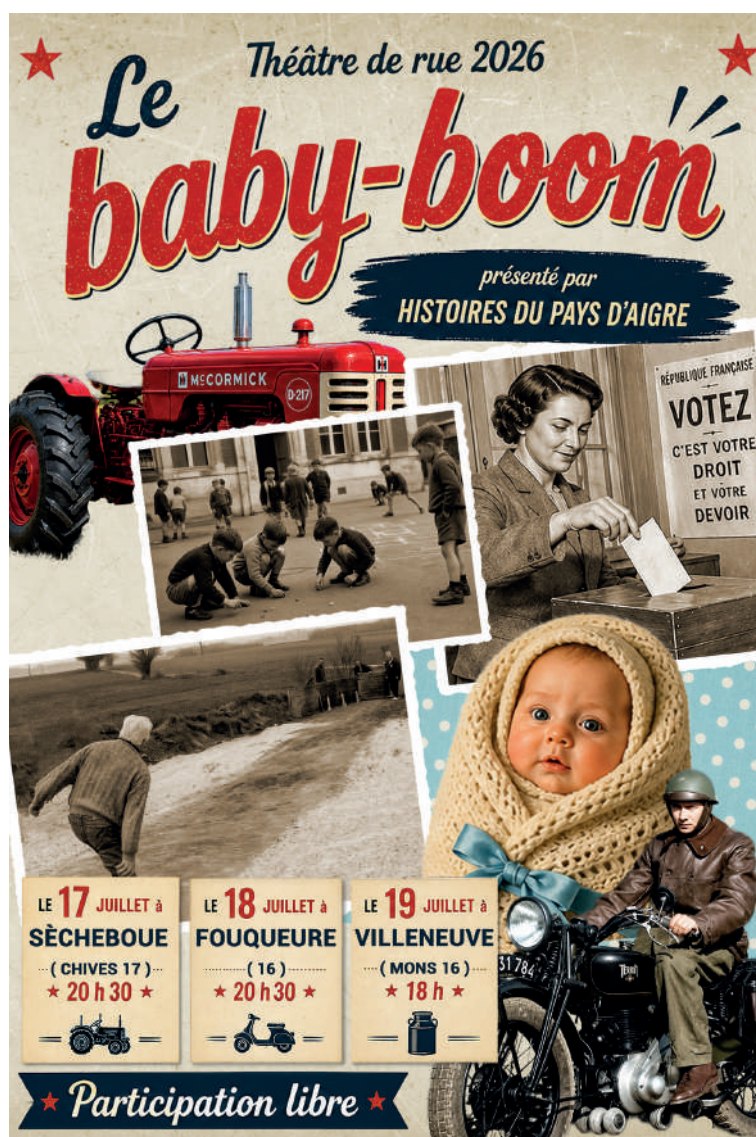
Nous vous invitons à venir nombreux, vous et vos amis, pour applaudir les artistes et tous ceux qui œuvrent à la réalisation de ces soirées : auteurs, metteurs en scène, actrices, acteurs et municipalités.

L'entrée est libre, seul un chapeau vous permettra de récompenser le travail exécuté.

En attendant le plaisir de vous voir nous vous souhaitons un excellent été.

Le responsable, Michel Perrain

Histoires du Pays d'Aigre
et alentours...



Tél. 05 45 21 00 13 ou 05 45 21 12 29

Site : histoirepaysaigre.fr

Adresse mail : histoirepaysaigre@outlook.fr

JEUNESSE & LOISIRS

La réunion d'assemblée générale a eu lieu le 23 janvier 2026. Aucune démission n'a été enregistrée donc nous repartons pour une nouvelle année festive avec toute notre équipe.

Nous avons refixé les dates des manifestations 2026, avec juste un changement de date pour la brocante qui avait habituellement lieu en septembre. Les conditions climatiques défavorables depuis trois ans nous ont fait choisir le mois de juin. Pour cette année ce sera le 14 juin.

Le **25 juillet** : course des deux cagouilles. A 17h départ du VTT et 18h30 départ du Trail, inscription : 15€ par équipe et 10€ en individuel jusqu'au 20 juillet. Au delà : 18€ par équipe et 12€ en individuel. Règlement et bulletin d'inscription sur le site www.aigre.fr - onglet « actualités », (certificat médical ou PPS obligatoire). Le soir, un repas grillades vous sera servi. Ouvert à tous (12€)

Le **26 juillet**, comme l'an passé, participation à la brocante d'Aigre.

Les **14,15 et 16 août** : traditionnelle fête foraine de Villejésus.

Le **14 à 18h** : randonnée pédestre (7km) suivie du repas musical animé comme l'an passé par Valérie Combaud.

Le **15 à 17h** : SHOW DALIDA avec Sandy Sims (sosie) qui viendra nous interpréter ses plus belles chansons avec ses deux danseurs. Possibilité de se restaurer après le concert.

Le **16 à 16h** : jeux pour enfants, et à 23h : l'incontournable feu d'artifice musical gratuit.

Nous envisageons de refaire un concert en décembre dans l'église de Villejésus, malgré le manque de public qui n'était pas au rendez-vous l'an passé (la date n'est pas encore fixée).

Concernant la troupe de théâtre « Les Apôtres de Villejésus », il y aura encore quelques représentations en automne : le 3 octobre à Marcillac- Lanville, le 24 octobre à Taponat, le 21 novembre à Genac et nous terminerons à Charmé le 12 décembre où la recette sera reversée au Téléthon. En attendant vous pourrez retrouver les Apôtres les 17, 18 et 19 juillet pour les Saynètes d'« Histoire du pays d'Aigre »

Enfin , je tiens à remercier toute mon équipe qui œuvre autour de moi, la municipalité pour son soutien financier, ainsi que les employés communaux et le secrétariat.

Bonnes vacances à tous !

Thierry Naissant

FOIRE EXPO

Cette année encore, notre foire-exposition du pays d'Aigre a connu un vif succès. Ce ne sont pas moins de 4 300 visiteurs qui sont venus profiter de ces deux jours de festivités.

Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis : un temps plus que clément, plus de 80 stands proposant des articles et produits de qualité, des animations diverses et variées, une exposition culturelle mettant la Charente à l'honneur pour ses créations, inventions et découvertes, des concours bovins et une exposition avicole qui prend de plus en plus d'ampleur pour le plaisir des petits et des grands !

Un grand merci et un coup de chapeau aux bénévoles : ils étaient près de 100 présents avant, pendant et après la foire pour monter, démonter et gérer toute l'organisation, de l'accueil à la restauration !

Un grand merci également à nos partenaires ainsi qu'à nos agents municipaux pour leur aide précieuse, et à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette 52e édition !

On se retrouve l'année prochaine avec grand plaisir !



FNCR

L'activité de la Fédération nationale des combattants républicains (FNCR) Aigre-Villejésus « Section Jean Couvy » se poursuit au sein de la Fédération départementale

Après de nombreuses années à faire vivre la mémoire des anciens combattants au sein de la Fédération nationale des combattants républicains (FNCR) Aigre-Villejésus « Section Jean Couvy », les membres de l'association n'ont pas pu poursuivre leur activité en raison de la disparition ou de la maladie de ses membres.

Ainsi, il a été décidé de la dissolution de l'association. L'ensemble de l'actif est reversé à la Fédération départementale, afin de permettre le maintien de la FNCR sur le territoire charentais.

Monsieur Jacques PAROT, Présidenten reste le représentant local.

En tant que Maire d'Aigre, et ayant été désigné afin de procéder aux actions nécessaires à la liquidation de l'association, je tiens à adresser mes remerciements appuyés à l'ensemble des membres qui se sont investis au sein de la FNCR Aigre-Villejésus, en particulier Jacques PAROT, ainsi que l'ensemble des anciens combattants, anciennes combattantes, et membres des familles concernées.

Notre politique mémorielle se poursuivra, en particulier à l'occasion des cérémonies commémoratives à Aigre et à Villejésus.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'AIGRE

Rendez-vous en Mars 2027 !



Si 96% des Français sont sensibles au don de sang », 4% donnent effectivement leur sang !

A ce jour, nous avons une grave difficulté, **il ne sera pas possible d'accueillir les donneurs de sang dans la salle des fêtes durant les travaux qui vont occuper les lieux pendant ce second semestre.**

Amicale des Donneurs
de Sang d'Aigre



L'Amicale a hasardé d'autres sites qui ont été révoqués par Maison du Don d'Angoulême. Une position qui met dans l'embarras les donneurs et qui par cette occasion met en danger l'existence de l'association. L'Amicale des Donneurs de Sang d'Aigre fait donc appel à votre solidarité car il est essentiel de remémorer à chacun la nécessité d'offrir son sang même dans un lieu différent, en vous donnant rendez-vous en... mars 2027 !

TEAM REBELLION

Team Rébellion : une saison 2026 bien lancée en Coupe de France des Rallyes

Le **Team Rébellion** poursuit sa saison 2026 avec ambition dans le cadre de la **Coupe de France des Rallyes**, avec toujours le même objectif : décrocher une qualification pour la **Finale nationale**. Après deux manches disputées, l'équipe continue d'engranger de précieux points et confirme sa régularité tout au long de la saison.

Rallye de la Vienne : une belle performance à Châtelleraut

Le deuxième rendez-vous de la saison s'est déroulé lors du **Rallye de la Vienne**, à Châtelleraut. Pour cette manche, l'équipage était composé de **Fabien et Maxime**, engagés sur la **Peugeot 207 N°20**, dans la catégorie **F2015**, qui comptait deux concurrents.

La journée a débuté avec une assistance de 20 minutes avant le départ d'une première boucle d'environ 80 kilomètres comprenant deux épreuves spéciales chronométrées.

Après les premiers kilomètres de course, l'équipage se positionnait logiquement à la **2^e place de sa catégorie**. Au fil des spéciales, les chronos se sont améliorés, preuve du travail effectué par l'équipe et des progrès réalisés depuis le début de saison.

La course s'est poursuivie jusque dans la nuit, avec plusieurs spéciales disputées à la tombée du jour. Malgré une dernière boucle plus compliquée, notamment à cause d'un changement de roue imprévu lors d'une assistance, l'équipage est parvenu à rallier l'arrivée.

Au terme des 109 kilomètres chronométrés :

62^e place au classement général

2^e place de catégorie

Un résultat encourageant qui permet au Team Rébellion de poursuivre sa progression au championnat.

Rallye de la Guirlande : victoire de catégorie à domicile.

Quelques semaines plus tard, les 25 et 26 avril, l'équipe prenait le départ du **Rallye de la Guirlande**, à Mérignac, pour le troisième rallye de la saison.

À domicile, l'équipage composé de Fabien et Killian portait cette fois le **N°15** sur la Peugeot 207, toujours engagée en catégorie F2015.

Particularité de cette épreuve : le Team Rébellion était seul dans sa classe. L'objectif était donc clair : rallier l'arrivée afin de continuer à accumuler des points pour la qualification finale. Ce rallye a également permis de partager cette aventure avec **Teddy et Léana**, engagés sur leur tout premier rallye ensemble. Une belle expérience saluée par toute l'équipe.

Après 40 kilomètres de spéciales :

64^e place au classement général

Victoire en catégorie F2015

Une course propre et maîtrisée qui vient renforcer le bilan positif du début de saison. **Une aventure collective.**

Le Team Rébellion tient à remercier chaleureusement :

Ses partenaires,

L'équipe d'assistance,

Les bénévoles,

Ainsi que toutes les personnes qui soutiennent l'équipage rallye après rallye.



La saison 2026 continue avec motivation et détermination pour aller chercher un maximum de points avant la Finale de la Coupe de France des Rallyes.

VÉLO VERT

L'association Vélo Vert du Pays d'Aigre a organisé le 19 avril dernier une randonnée marche et VTT.

Le soleil étant au rendez-vous cette manifestation a été un succès avec près de 430 participants.

204 marcheurs et traileurs et 223 Vélos.

Les retours que nous avons eu sont très élogieux autant sur le balisage, la convivialité que notre ravitaillement maintenant célèbre.



Merci à tous ces sportifs.

Un grand merci à la municipalité pour son aide logistique et la mise à disposition de la salle des fêtes de Villejésus.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

CYCLO CLUB

Siège social : Mairie d'Aigre

16140 AIGRE

Affiliation UFOLEP N°016 005 006

Si vous voulez nous rejoindre voici l'organigramme du club :

Président : Jacky LIZOT (16140 Bessé) tél. 05 45 30 30 24

Vice-président : Bernard FAVRE (16140 Tusson) tél. 06 8820 94 56

Trésorier : Claude MAGNANT (16140 Fouqueure) tél. 05 45 39 09 88

Secrétaire : Jacques REDOULES (16140 Saint-Fraigne) tél. 09 66 42 15 38

La seconde partie de la saison 2025 s'est écoulée... elle a vu son assemblée générale se tenir le vendredi 12 septembre, une trentaine de cyclos était présente dont trois féminines, on souhaiterait que le groupe féminin s'accroisse... la saison 2026 voit au niveau départemental une réduction des randos inter-clubs.

Les rendez-vous hebdomadaires sont toujours les mercredis et dimanches.

Tous les circuits partent de la place du Square à Aigre. Pas de changement pour les horaires.

Public : Loto à la salle des fêtes le dimanche 26 février qui sera satisfaisant (merci à tous participants).

Interne : Pique-nique 14 juin // sortie montagne.

La cohabitation « vélo-auto » s'avère de plus en plus difficile... le département pleure 25 de ses cyclistes (sportifs ou lambdas) en cette année 2025 une équation... terrible à résoudre.

Nous rappelons que le club est solidaire de toutes les actions sécuritaires appliquées sur les routes.

Nos pensées vont vers Jean-Marie et partageons sa peine.



ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX COMITE DE JUMELAGE AIGRE – FAHRENKRUG



Partenaire

OFAJ
DFJW



ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX D'AIGRE COMITE DE JUMELAGE AIGRE – FAHRENKRUG

Les allemands chez nous en août 2026

Nous avons le plaisir de vous annoncer la venue de la délégation allemande du dimanche 02 août 2026 au samedi 08 août 2026.

Autour du président Holger, une vingtaine de nos amis allemands seront du séjour.

Nous en profitons pour vous rappeler que le comité est prêt à accueillir de nouveaux adhérents motivés pour transmettre les valeurs du jumelage.

Nous, tous ensemble, allemands et français, devons continuer à œuvrer pour rassembler autour de nous toutes les générations – celles qui ont fondé ce jumelage, celles qui l'ont fait vivre, et celles qui vont le porter demain.

D'ailleurs, la jeune génération est bien présente cette année, avec un groupe de 15 allemands et français.



Cette semaine sera riche et variée avec les activités et visites pressenties :

Rallye pédestre touristique dans Aigre, visite chez les pompiers et l'Ehpad Habrioux, jeux aux Charmilles

Visite de Limoges et sa porcelaine

Excursion à la fabrique du fromage Manslois

Visite du mémorial de Chasseneuil

Visite de l'écomusée du Cognac à Migron

Déplacement à La Rochelle et au lac de Saint Yrieix pour les jeunes avec une journée cohésion le mercredi

Visite de centre de tri Calitom et /ou centre photovoltaïque (en cours de décision).

Le fil rouge de la semaine sera LA FERIA, musiques et couleurs au rendez-vous.

Pour des raisons techniques, la semaine du jumelage se déroulera essentiellement à la salle des Fêtes de Villejésus et sa cour fermée.

Cette année, la soirée officielle du vendredi 08 août 2026 sera ouverte à ceux qui désirent découvrir le jumelage à travers un moment convivial et d'échange, une participation de 25 euros sera demandée pour le repas.

Vous pouvez dès à présent pré-réserver en contactant :

M. Tyré *co-président* au 06 89 73 45 53

Mme Bazire *co-présidente* au 06 87 27 93 01

Mme Caillaud au 06 84 29 64 93

TENNIS CLUB AIGRINOIS

Bonjour à toutes et à tous,

La saison tennis 2025/2026 se déroule de la meilleure des façons. L'épreuve des plus de 55 ans est en cours.

Le coach Jean- Baptiste continue à donner une fois par mois gracieusement un cours aux collégiens et au centre de loisirs.

Nous remercions la municipalité pour son aide morale et financière. Pendant les mois de juillet et août les courts seront ouverts gratuitement, venez vous essayer à la petite balle jaune. Nous vous attendons nombreux à la journée des associations début septembre.

Bon été et bonnes vacances à tous

Le bureau du tennis club Aigrinois



SMABACAB

Mercredi 3 juin 2026 avait lieu l'installation du nouveau comité syndical du SMABACAB.

Les nouveaux délégué(es) désignés par leur communauté des communes respectives ont rapidement été appelés à voter pour élire le Président, fonction dans laquelle Monsieur **Christophe AUGIER** a été reconduit pour ce mandat.

Ont ensuite été élus aux postes de Vice-Présidents :

Monsieur **Renaud COMBAUD**, 1^{er} Vice-Président en charge des finances, ressources humaines, affaires juridiques et communication.

Monsieur **Christophe TYRE**, 2^e Vice-Président en charge du suivi des travaux (milieux aquatiques, gestion de la ripisylve et du projet de bâtiment).

Monsieur **Emmanuel CAQUINEAU**, 3^e Vice-Président en charge de l'entretien, la gestion et du renouvellement du matériel, des véhicules et des infrastructures.

Monsieur **Patrick MESNARD**, 4^e Vice-Président en charge de la mise en place et du suivi des zones humides et aménagements écologiques.

Le bureau est complété statutairement par 5 membres issus de chaque communauté des communes membres du SMABACAB, à savoir :

Monsieur **Pierre BARBARIT** (CDC Val de Charente).

Monsieur **Eric RACINE** (CDC Mellois en Poitou).

Madame **Christelle MARCHET** (CDC Vals de Saintonge).

Madame **Joëlle FALOURD** (CDC du Rouillacais).

Monsieur **Jean-Marc PRUDHOMME** (CDC Cœur de Charente).

La nouvelle assemblée a ensuite pris les délibérations d'usage et approuvé le compte financier unique (CFU 2025). Elle se réunira de nouveau le mercredi 17 juin 2026 pour une réunion informative de présentation du SMABACAB, des programmes réalisés et à venir.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nouvelle gouvernance à la communauté de commune Cœur de Charente

Le 9 avril dernier, les conseillers communautaires ont élu **Renaud COMBAUD**, Maire d'Aigre Président de la Communauté de communes Cœur de Charente.

8 vice-présidents ont également été élus, à savoir :

1^{er} vice-président, Monsieur **Laurent DANEDE**, Maire de Tourriers, en charge de l'Urbanisme et de l'environnement

2^e vice-président, Monsieur **Jean-Marc DE LUSTRAC**, Maire de la Boixe, en charge de l'habitat

3^e vice-présidente, Madame **Christine SOURY**, Maire de Valence, en charge des solidarités, des mobilités et des gens du voyage

4^e vice-président, Monsieur **Eric BOUCHET**, Maire de Tusson, en charge de la culture, du tourisme, du patrimoine et du sport

5^e vice-président, Monsieur **Didier BERTRAND**, Maire de Puyréaux, en charge des cycles de l'eau et de la voirie

6^e vice-présidente, Madame **Aurélie LACROIX**, Maire de Val-de-Bonnieuire, en charge de l'enfance et de la jeunesse

7^e vice-président, Monsieur **Paul PINGANAUD**, Maire de St-Amant-de-Boixe, en charge de l'économie

8^e vice-président, Monsieur **Nathanaël CHADOUTEAU**, Maire délégué de Fontclaireau, en charge des équipements et logements communautaires.

Chaque commune compte au moins un conseiller communautaire qui siège 1 fois par mois en séance communautaire. Les élus de chaque commune ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire dans les commissions thématiques afin de s'exprimer, d'échanger sur des sujets divers.

En effet, la communauté de communes Cœur de Charente est présente dans de nombreux domaines d'intervention, dont plusieurs ont un impact direct sur votre quotidien : crèche et centre de loisirs, urbanisme, assainissement...

**N'hésitez pas à
contacter votre mairie
ou la Communauté de
communes au
05 45 20 68 46 pour
plus d'information.**



ASSOCIATION FONCIÈRE DE VILLEJÉSUS

Procès-verbal de la séance du 19 mai 2026

Ouverture de la séance à 20h00.

Présents : COMBAUD Renaud – LEGRAND Joël – SAUZET Dominique – TRILLAUD Damien – CLEMENT Hugues – FOURE Brigitte – BRIS Jean-Christophe



Excusés : PRUDHOMME Jean-Marc – GEOFFRION Olivier – PELLEVOISIN Cédrik – SYLVESTRE gilles

Les membres de l'association foncière valident le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2026.

- Le Président informe que Brigitte FOURÉ siège en tant que représentante de la commune déléguée de Villejésus et plus en tant que membre désignée par la chambre d'agriculture de la Charente. L'association a proposé de désigner Jean-Christophe BRIS afin de la remplacer, ce que la Chambre d'agriculture a validé. Les membres prennent acte de la nouvelle composition du Bureau de l'association.

- Le Vice-Président présente les devis pour les travaux sur le chemin qui va de la route des cagouilles au chemin de la Font Girard (parcelle 411 ZN 37) ainsi que celui qui va du chemin de la Font Girard au chemin des Montplaisirs (parcelle 411 ZN 16).

2 devis sont présentés à chaque fois : SLTP et Agri services.

Les membres de l'association foncière choisissent de retenir le devis de Agri Services.

Un devis va être demandé à Bernard TP pour une amorce de voirie sur 5 mètres. Le Président va demander le devis en parallèle des travaux du FDAC de la commune d'Aigre.

- Il est décidé que des travaux d'égavage se feront l'année prochaine.
- La secrétaire étudie le fait de savoir si l'association foncière doit légalement conserver son assurance responsabilité civile auprès de Groupama.

Questions diverses :

- Damien Trillaud demande à ce que le chemin le long du hangar photovoltaïque à la Motte soit élagué.
- Le président informe les membre qu'un courrier sera envoyé à un exploitant, à la suite d'un signalement concernant deux chemins qui sont cultivés.

Fermeture de la séance à 20h40.



Aigre, avril 2026.

Vente à la ferme de légumes Bio à Aigre

Conscient de la demande de produits locaux en circuit court, Josselin Jacquemard, paysan maraîcher Bio, a décidé de proposer un service de commande en ligne avec retrait à sa ferme située à La Motte à Aigre.

Déjà présent sur le marché du jeudi à Aigre et d'autres marchés hebdomadaires de Charente, Josselin Jacquemard donne la possibilité aux Charentais qui ne peuvent venir aux marchés en semaine d'acheter des légumes Bio frais.

Pour la vente à la ferme, il propose ses légumes Bio, des œufs charentais Bio, une sélection de fruits Bio locaux et d'ailleurs et des produits d'épicerie, dont ceux des Fermes de Chassagne. Il vend également des paniers anti-gaspi de 5kg légumes Bio à 5 Eur et des colis de légumes à petits prix.

Les clients passent leur commande sur le site josselinjacquemard.fr 48 heures à l'avance. Ils retirent leur panier à la ferme les mardis de 16h30 à 18h30 et les vendredis de 17h à 19h.

Ce nouveau service a nécessité une réorganisation interne, de la cueillette à l'organisation du retrait des commandes. Ainsi, les légumes Bio commandés sont cueillis la veille ou le matin du jour de retrait.

Installé à Aigre depuis 2005, Josselin Jacquemard a choisi de passer en Bio en 2018 par conviction. Après les trois années de conversion Bio, ses légumes sont certifiés Bio depuis juillet 2021. Son exploitation s'étend sur plus de 60 hectares dont 12 hectares et 6000 m² de tunnels sont dédiés au maraîchage bio diversifié. Toute l'année et au fil des saisons, sept ouvriers agricoles oeuvrent chaque jour à semer, planter, récolter à la main et laver les légumes.

Associé des Fermes de Chassagne, Josselin Jacquemard cultive aussi des céréales comme le blé ancien Rouge de Bordeaux et le petit épeautre.

Ses légumes sont vendus :

- sur les marchés hebdomadaires de Ruffec (mercredi), Aigre (jeudi), Ma Campagne à Angoulême (vendredi) et Mansle-les-Fontaines (samedi),
- dans deux boutiques de producteurs : Les Papilles Fermières à Ruffec et Coccinelle & Coquelicot à Angoulême Ma Campagne et Gond-Pontouvre,
- à des magasins bio charentais du Grand Angoulême.

Plus d'information sur : josselinjacquemard.fr

Contact : Eva Assistante – Port. : 06.24.97.48.25
Josselin Jacquemard – Port : 06.86.05.15.23



Votre chien et votre facteur

Quelques conseils à suivre pour une distribution sans ac'roc.

Chaque année, plus de **2 000 facteurs** sont mordus en France. Votre chien n'est pas méchant, mais il est le protecteur des membres du foyer et peut faire preuve d'agressivité. Dans certains cas il peut se montrer imprévisible ou être effrayé.

POUR RÉDUIRE CES RISQUES :

- 1** Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.
- 2** Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur (ou son remplaçant), mais bien hors de portée de votre chien.
- 3** Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part fermée **avant d'aller ouvrir**.
- 4** Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas après votre animal.



Pour éviter tout risque, nous vous invitons à **apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres** pour informer votre facteur de la présence, de manière pérenne ou occasionnelle, d'un animal dans votre foyer.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra à votre facteur de travailler en toute sécurité !

Les propriétaires de chiens mordeurs sont pénalement responsables des dommages causés. (art. R623-3 du Code Pénal)
En cas de morsure, le propriétaire est tenu de soumettre son chien à une surveillance vétérinaire de 15 jours avec 3 visites obligatoires



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue dans notre charmante commune d'Aigre !

Vous venez d'emménager, nous sommes ravis de vous accueillir dans notre communauté chaleureuse et conviviale. **Nous vous invitons donc à venir vous faire connaître en mairie, un formulaire vous sera remis.** Vous pouvez également disposer de tous les renseignements pratiques dont vous avez besoin.

GARDEZ LE CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

Votre commune met tout en œuvre pour rester proche de vous et faciliter l'accès à l'information locale. Plusieurs moyens sont à votre disposition :



commune
d'**AIGRE**

Site internet de la commune : www.aigre.fr

Un espace clair et régulièrement mis à jour pour suivre les projets municipaux, consulter les démarches administratives, les comptes rendus du conseil et bien plus encore.



Page Facebook de la Mairie d'Aigre

Suivez la commune sur Facebook pour découvrir les actualités du territoire, les événements, les annonces importantes et les initiatives locales.



Application Panneau Pocket

Application téléchargeable gratuitement sur smartphone ou tablette, elle vous informe en temps réel sur les messages importants : travaux, coupures, alertes météo, manifestations locales, etc.



ADRESSAGE

Nous remercions les habitants de bien veiller à faire figurer leur nom sur leur boîte aux lettres. Un certificat d'adressage peut être remis sur demande auprès de la Mairie.

RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leur 16e anniversaire, à la mairie de leur domicile ou en ligne via mon espace citoyen sur le site du service public.

Il faut fournir : une pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile.

Une attestation est alors délivrée, indispensable pour passer certains examens (BEP, CAP, Bac, permis de conduire, etc.).

Cette démarche permet également d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Besoin d'aide ? L'Espace France Services d'Aigre peut vous accompagner.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX : UNE OBLIGATION LÉGALE

L'identification des chiens et des chats est obligatoire en France. Elle permet de retrouver plus facilement un animal perdu, de prouver sa propriété et de lutter contre l'abandon.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, **votre commune a mis en place une aide à l'identification.**

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous rendre à la mairie pour faire une demande, **un coupon de réduction de 10 €** vous sera remis, présentez ce coupon à votre vétérinaire, qui appliquera la réduction directement sur votre facture lors de l'identification de votre animal. Cette aide est destinée à encourager une démarche responsable et à améliorer la protection animale sur le territoire communal.

Pour toute question ou besoin d'information complémentaire, vous pouvez contacter l'élue référente en charge des animaux, **Nathalie Renard**, au 06 21 01 14 40.

Agissons ensemble pour le bien-être et la sécurité de nos animaux !



FUTURS PARENTS ?

**Bénéficiez de 10 heures gratuites
d'accompagnement par un
professionnel en parentalité (TISF).**

Pour mieux gérer votre quotidien et prévenir
l'épuisement parental !



Contacts:



**Sur toute la Charente
(sauf Cognac et Angoulême)**

☎ 05 45 37 00 54

✉ adaf-servicefamilles@admr16.fr



Angoulême et Cognac

☎ 05 16 53 00 66

✉ accueil@adomicile16.fr





Le Pôle de Services au Public d'Aigre

Simplifiez vous la vie quotidienne avec un accès centralisé aux services publics

Afin de simplifier les démarches du quotidien, la commune d'Aigre propose un regroupement de services essentiels au sein du Pôle de Services au Public, situé au 29 Grande Rue.



Agence Postale Communale

L'Agence postale communale permet d'effectuer les principales opérations postales du quotidien, telles que : Envoi et retrait de courrier et colis, affranchissement, dépôt de lettres, dépôt/retrait d'argent (limite de 500€/semaine), remise de chèque.



Espace France Services

C'est un lieu d'accompagnement administratif où les habitants peuvent obtenir de l'aide pour leurs démarches auprès des services publics (Caf, CPAM, Impôts, Retraite...).



Bureau des Titres d'Identité

Le bureau des titres d'identité assure la réception et le suivi des demandes de titres d'identité (CNI et passeport).

Pour ces démarches, il est impératif de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la commune : www.aigre.fr dans la rubrique « Démarches pratiques ».



Permanences

Des permanences sont assurées, vous y retrouverez : un agent des impôts, un conciliateur de justice, l'ADIE pour les créations d'entreprise, l'ADIL pour l'information sur le logement, SOLIHA pour les aides à la rénovation énergétique, le CIDFF pour des informations juridiques en lien avec la famille.

Informations pratiques du Pôle de Services au Public

Jour	Horaires
Lundi	9h00 – 12h00
Mardi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00
Mercredi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Jeudi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00
Vendredi	9h00 – 12h00
Samedi	8h30 – 11h30

Coordonnées



29 Grande rue, 16140 AIGRE



05.48.17.04.10



France-services@aigre.fr



Aigre.fr

Note : Pour l'accompagnement par France Services, **des rendez-vous sont nécessaires le mardi, le mercredi et le jeudi après-midi.**

Les permanences au Pôle de Services aux Publics d'Aigre



Permanences	Jour/Horaire	Contact
Conciliateur de justice	1er et 3e jeudi du mois	Christian.sandoval@conciliateurdejustice.fr
Mission locale (sur RDV)	Mardi (matin et après-midi)	05.45.29.55.10
Agent des impôts (sans RDV)	2e et 4e jeudi du mois (matin et après-midi)	05.48.17.04.10
Association pour le Droit à l'Initiative Économique (auto-entrepreneur, sur RDV)	1er mercredi du mois de 14h à 17h	06.26.25.91.38
Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL, sans RDV)	4e vendredi du mois (9-12h)	05.45.93.94.95
Soliha (Amélioration de l'habitat, sur RDV)	2e vendredi matin du mois (9h- 12h)	05.45.95.62.02
CIDFF (juriste droit de la famille, sur RDV)	3e jeudi du mois (après-midi)	05.48.17.04.10

Retrouvez l'actualité de **la Commune** sur l'application



Informations



Alertes



Évènements



**100%
GRATUIT**

**100%
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette



RÉNOVER, AMÉLIORER ou ADAPTER VOTRE LOGEMENT EN COEUR DE CHARENTE



L'**OPAH** (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif mis en place sur un territoire pour inciter à la réhabilitation du parc de logements privés. Cela permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de subventions pour réaliser des travaux.



commune
d'AIGRE

La commune d'Aigre s'est engagée sur 3 ans pour aider les propriétaires bailleurs dans le financement de certains travaux de réhabilitation afin de lutter contre les logements vacants de centre bourg.

POUR QUI ?

L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah) finance les travaux des propriétaires occupants à des taux très intéressants, mais aide moins les propriétaires bailleurs ou investisseurs. **C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'ajouter des subventions pour les propriétaires bailleurs.**

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS pour leur résidence principale, sous conditions de ressources

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers. **La commune aide spécifiquement les propriétaires bailleurs afin de lutter contre la vacance et créer des logements locatifs en centre bourg.**

ACCOMPAGNEMENT ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

SOLIHA a été missionnée par Coeur de Charente pour animer, conseiller et accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans toutes les demandes d'aides financières.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

05 45 95 62 02

contact.charente@solihha.fr
www.solihha16.fr

QUELS TRAVAUX ?

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...



TRAVAUX D'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

Adaptation de la salle de bain, WC, cheminement...



RÉNOVATION GLOBALE DE LOGEMENTS

Logements dégradés, vacants



PERMANENCES SUR RDV

	Matin	Après-midi
2^e Vendredi de chaque mois	9h - 12h Espace France Services AIGRE	13h30 - 16h30 France Services VARS
4^e Vendredi de chaque mois	9h - 12h Communauté de Communes TOURRIERS	14h - 17h France Services MANSLE-LES-FONTAINES



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Une question sur le logement : ayez le réflexe ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**. Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.

Un déclic pour un nombre croissant de charentais qui sont nombreux à nous contacter, que ce soit pour une révision de loyer, un congé, pour connaître à qui incombe une menue réparation... Mais l'entretien téléphonique ne suffit plus quand il s'agit d'évaluer un projet d'accession, d'étudier l'opportunité d'un réaménagement de prêt, d'examiner un contrat de construction, de traiter un problème d'urbanisme, ou plus généralement pour un conseil juridique lors d'un litige.

L'ADIL vous accueille au siège d'Angoulême **de préférence**, sur rendez-vous :

du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

Nous vous rappelons que l'ADIL 16 est conventionnée par le Ministère du Logement, et que selon l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation, elle a pour mission « *d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial...* ».

Elle est présente sur votre territoire en permanence (**sans RDV**) à :

- **Aigre** : le 4^{ème} vendredi du mois de 10 h 00 à 12 h 30 - Espace France Services - 29 Grande Rue ;

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26

ADIL 16

57 rue Louis Pergaud – 16000 ANGOULEME
☎ 05 45 93 94 95 - E-mail : contact@adil16.org
Site internet : <https://www.adil16.org>

Vous vous posez des questions sur vos droits ?

→ **Venez rencontrer un-e juriste du CIDFF**

L'information juridique des femmes et des familles

Au cœur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Permanence sur rendez-vous au 05 48 17 04 10

3ème JEUDI après-midi du mois

**Espace France Services - AIGRE
29 Grande Rue**



Droit de la famille

Violences sexistes et sexuelles

Droits de la vie quotidienne

Droit des étrangers

Droit International Privé

Discriminations

Droits des aidant-e-s

Droit du travail

Droit social

Les CIDFF proposent des informations juridiques* lors d'entretiens confidentiels.

*Sont considérées comme des informations [au sens du présent chapitre] les données à caractère documentaire et les renseignements juridiques délivrés de façon gratuite et exclusive de toute consultation juridique [au sens de la loi N°71 - 1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques] à l'occasion d'entretiens individuels ou collectifs dans des permanences prévues à cet effet (Décret relatif à l'agrément des CIDFF N°2015 - 1745 du 23 décembre 2015, art. D.271.1).

PASS' TRANSPORT

Vous êtes âgés de 65 ans et plus et avez des problèmes de mobilité. Ce pass' transport mis en place par le département vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis conventionnés à moindre coût. Faites **vosre demande** grâce au bulletin d'adhésion dont le modèle est joint. Il peut être récupéré sur le site du département, à la mairie ou à l'espace France services.

ATTENTION !

Le chèque n'est valable que l'année civile en cours.

L'octroi de ce pass' transport n'est pas soumis à des conditions de ressources.

En cas de besoin, vous pouvez contacter
Brigitte FOURÉ
Conseillère
départementale

Nous avons enlever l'année du bulletin d'adhésion et laisser vierge

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

PASS' TRANSPORT AUTONOMIE BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Pour faciliter la mobilité, le Département de la Charente met en place le Pass'transport autonomie. Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et vous vivez sur le territoire charentais.

Le Département de la Charente vient vous offrir ce Pass'transport autonomie*.

Ce Pass' vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis à un moindre coût.

Le Pass'transport autonomie s'utilise chez tous les partenaires conventionnés.

Vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass'transport autonomie.

Nous vous invitons à remplir lisiblement le coupon-réponse ci-dessous et à l'envoyer à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
Pôle solidarités
Direction de l'autonomie
31 boulevard Émile Roux - CS 60000
16917 ANGOULÊME Cedex 9
05 16 09 76 27

☐ Mme ☐ M

Nom du bénéficiaire :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions requises pour bénéficier du Pass'transport , à savoir : l'âge et le lieu de résidence.

Par conséquent, je certifie que les éléments que je viens de fournir sont exacts.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire

Documents à fournir obligatoirement :

- photocopie de la face recto de votre carte d'identité ou la page où sont mentionnés votre nom et votre date de naissance du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Merci de renvoyer sous enveloppe affranchie votre bulletin, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée ci-dessus.

ATTENTION

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué sur les chèques. Vous devez compléter en espèces si le montant de la prestation dépasse la valeur des titres présentés. L'offre est limitée à un seul Pass transport autonomie par an et par personne. Un deuxième chéquier peut être délivré pour les déplacements vers un accueil de jour.

FRANCE IDENTITE

L'identité numérique au service des citoyens

La transformation numérique des services publics franchit une nouvelle étape avec le déploiement de France Identité, un service qui permet à chaque citoyen d'avoir une identité numérique sécurisée. Porté par l'État, ce dispositif repose sur la nouvelle carte nationale d'identité électronique (CNIE) et vise à simplifier l'accès aux démarches administratives en ligne tout en renforçant la protection des données personnelles.

Avec **France Identité**, il est possible de s'identifier en ligne de manière sûre et sans mot de passe, notamment pour accéder à des services publics comme la CAF, l'Assurance Maladie ou encore les impôts. Ce dispositif permet également d'attester de son identité sans avoir à transmettre l'ensemble de ses informations personnelles, limitant ainsi les risques de fraude et d'usurpation d'identité.

Pour utiliser France Identité, il faut posséder une carte nationale d'identité électronique (CNIE) et télécharger l'application officielle «France Identité» sur son smartphone. Une fois l'identité vérifiée à **l'Espace France Services d'Aigre**, l'utilisateur peut profiter de cette solution pour simplifier ses démarches du quotidien.



CPTS

Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

La CPTS de Mansle vous accompagne dans ce processus.

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une organisation regroupant des professionnels de santé d'un même territoire (médecins, infirmiers, pharmaciens, etc.) afin de coordonner leurs actions pour améliorer la prise en charge des patients.

L'une des missions clés de la CPTS est de **faciliter l'accès aux soins pour les patients**, notamment en les mettant en relation avec des professionnels de santé disponibles. Par exemple, si un patient cherche un médecin généraliste et que le cabinet de sa commune ne peut pas le recevoir, il peut remplir un formulaire sur le site de la CPTS. La CPTS le recontactera pour lui proposer une solution adaptée.

Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

Are you looking for a general practitioner ?

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM Prénom - Name Age

Téléphone - Phone Number Commune

Adresse mail - Email

Nombre de personnes du foyer concernées par la demande
Number of household members concerned by the request

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ + de 5

Nom du Médecin Traitant actuel (si existant) Commune d'exercice

J'ai besoin d'un suivi régulier car je prends un traitement quotidien.
I need follow-up because I take a daily treatment.

☐ OUI - Yes ☐ NON - No

☐ Je me déplace ☐ J'ai besoin de visites à domicile
I move I need home visits

MOTIF DE LA DEMANDE

☐ Mon médecin traitant est parti à la retraite ou a quitté le territoire.
My doctor retired or left the territory.

☐ Je souhaite changer de médecin traitant.
I want to change doctor.

☐ J'emménage sur le territoire.
I'm moving here.

En remplissant ce questionnaire, j'accepte d'être contacté-e dans le cadre de ma recherche de médecin traitant.
By completing this questionnaire, I agree to be contacted only for my search for a general practitioner.



**Pour que ma demande soit traitée plus rapidement
Je remplis ce questionnaire en ligne**



CPTS Charente Terre du Milieu
24 rue des Bouviers - 16230 MANSLE
contact@cpts-tdm16.fr - 09.72.19.55.15

Prenez quelques instants afin de remplir le questionnaire de recensement.

En remplissant ce questionnaire vous acceptez d'être contacté dans le cadre de la recherche de médecin traitant.

Le questionnaire doit être renvoyé à l'adresse suivante :

CPTS Charente terre du milieu
24, rue des Bouviers
16230 Mansle

ICOPE

Vieillir en bonne santé avec le programme ICOPE

Vous avez plus de 60 ans ? Prenez soin de votre santé dès aujourd'hui grâce au programme ICOPE, mis en place par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce dispositif gratuit vise à **repérer de manière précoce les fragilités liées à l'âge** (mémoire, nutrition, mobilité, humeur, vision, audition) afin de maintenir votre autonomie le plus longtemps possible.

Comment ça fonctionne ?

En quelques étapes simples, vous pouvez faire un bilan de vos capacités :

- **Seul**, via une application mobile ;
- **Avec un proche** ;
- **Ou accompagné par un professionnel de santé** (infirmiers, médecins, CCAS...).

En cas de fragilité détectée, un professionnel vous contacte pour **mettre en place un programme personnalisé**. Sinon, un nouveau test est proposé dans 6 mois à 1 an, avec des conseils pour bien vieillir.

Un accompagnement de proximité.

Une infirmière est présente sur le territoire pour vous aider : Caroline ZENTZ – 06 37 44 26 56

MAISON SPORT SANTÉ

Maison Sport Santé du Centre Hospitalier de Ruffec

La Maison Sport Santé du Centre Hospitalier de Ruffec est un espace dédié à la promotion de la santé et du bien-être par le biais de l'activité physique adaptée. Ouverte à tous, elle vise à **accompagner les personnes vers un mode de vie plus actif**, bénéfique pour la santé, quelle que soit leur condition physique ou leur âge.

Une antenne existe à Aigre, les activités ont lieu tous les lundis matins.

Comment ça fonctionne ?

Prescription médicale : vous consultez votre médecin traitant ou un spécialiste pour obtenir une prescription d'activité physique

1. **Évaluation personnalisée** : vous construisez, avec l'équipe de la Maison Sport Santé, un projet sport-santé adapté à vos besoins, vos envies et vos capacités.
2. **Accompagnement** : vous bénéficiez d'un bilan physique, de conseils et d'un suivi personnalisé.
3. **Orientation** : vous êtes dirigé vers une structure, un club ou une association qui correspond à votre profil et à vos objectifs.

Coordonnées :

Adresse : 15 rue de l'Hôpital, 16700 Ruffec

Téléphone : 06 08 53 42 63

Email : maisonsportsante@ch-ruffec.fr

Connaître les risques pour mieux se protéger

Dans le cadre de sa démarche de prévention des risques, la commune d'Aigre a élaboré un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce document, destiné à l'ensemble des habitants, complète le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et permet à chacun d'être informé des dangers potentiels sur notre territoire.



Qu'est-ce qu'un PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil opérationnel mis en place par la mairie pour organiser les secours, coordonner les actions de protection et d'assistance à la population en cas de crise.

Qu'est-ce qu'un DICRIM ?

Le DICRIM recense les risques majeurs auxquels la commune peut être exposée (inondation, tempête, feu de forêt, transport de matières dangereuses, etc.) et informe sur :

- Les mesures de prévention,
- les consignes de sécurité à suivre,
- les réflexes à adopter en cas d'alerte.

Vous y trouverez :

- Les numéros d'urgence,
- les lieux de mise en sécurité,
- la manière d'être informé (sirènes, Panneau Pocket, mairie...).

Ce document est accessible en mairie et en ligne, consultable sur demande.

Nous vous encourageons vivement à le consulter : mieux vous êtes informés, mieux vous serez protégés.

BALADE SUR LE TERRITOIRE D'AIGRE ET DE VILLEJÉSUS







Découvrez *Aigre* autrement

?

Pour une balade ludique, rendez-vous devant le point d'info de la mairie, trouvez l'affiche *Au fil de nos histoires* et scannez le QR Code avec votre téléphone ou votre tablette



"Au fil de nos histoires"

C'est une invitation à redécouvrir notre commune tout en explorant l'Histoire de France, à travers des questions ludiques et accessibles à tous.

Cette balade a été créée par la commune et l'Office de Tourisme.

Chaque question met en lumière un élément du patrimoine local : un bâtiment, un cours d'eau, une personnalité, le nom d'une rue, une entreprise emblématique ou encore un fait marquant de l'histoire locale.

Un jeu de découverte intergénérationnel, à la fois instructif et divertissant, à partager en famille ou entre amis.

Balade Nature et Patrimoine

L'office de tourisme du Ruffécois et la communauté de communes Cœur-de-Charente ont porté la création des Balades nature et patrimoine dont une existe à Aigre.

Ces circuits de randonnée, basés sur le label Villes et villages fleuris, permettent d'explorer les communes du Nord-Charente sous un jour nouveau. Après trois ans d'existence, douze communes sur les treize labellisées sur le territoire ont rejoint ce club dédié au tourisme vert.

La municipalité a œuvré pour la mise en place d'une balade sur la commune, facilement identifiable en suivant une petite cagouille bleue.

L'itinéraire complet est disponible à la Mairie.

"Au fil de l'Aume"

Créé en 2015 par le SIAHBAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin Aume-Couture) désormais devenu SMABACAB, le sentier de l'Aume permet aux promeneurs de suivre le cours de l'Aume en empruntant les chemins existants au plus près de la rivière ou en s'écartant quelques peu via les zones de marais.

En amont, ce sentier démarre sur la commune de Paizay-Naudouin-Embourie, à la limite avec les Deux-Sèvres aux abords du lieudit de « Puychauvet » ; après être passé par les communes de Longré, Saint-Fraigne, Oradour, Aigre, Marcillac-Lanville et Fouqueure, il termine à Ambérac où l'Aume rejoint le fleuve Charente.

Le trajet est fléché par des bornes annotées «sentier de l'Aume» et marquées de l'ancien logo du SIAHBAC.

Enfin, 4 boucles sont formées sur le tracé (dont une à Aigre) ; ces dernières sont jalonnées de pupitres permettant de découvrir faune, flore, historique et fonctionnement de nos milieux aquatiques.



DÉCHETTERIE

Adresse :

ZA (Zone Artisanale) de Villejésus
Route de Ruffec - 16140 Aigre

À savoir :

Pensez à trier vos déchets avant votre venue afin de faciliter leur valorisation.

Le personnel du site est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 18h
VENDREDI : FERMÉ
Samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

L'accès aux déchetteries de Calitom évolue. Désormais, **le PASS VALO est obligatoire** pour pouvoir déposer vos déchets dans les pôles de valorisation (déchetteries) du territoire.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASS VALO POUR ACCÉDER AUX PÔLES DE VALORISATION DE CALITOM

Retourner sous enveloppe cette partie découpée à l'adresse : Calitom, 19 Route du Lac des Saules, ZE La Braconne, 16600 MORNAC + joindre impérativement votre justificatif de domicile en Charente de moins de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone).

MERCI DE COMPLÉTER LES LIGNES CI-DESSOUS EN MAJUSCULES

NOM :

PRÉNOM :

N° ET NOM DE RUE (EN CHARENTE) :

COMPLÉMENT D'ADRESSE (EN CHARENTE) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

N° de téléphone :

Adresse mail (facultatif) :

En conformité avec l'Article 15 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes en droit de connaître les données personnelles qui sont traitées par Calitom dans le cadre de cette opération, d'en obtenir la communication et au besoin, de les faire rectifier.

Adressez votre demande à M. le Président de Calitom ou par courriel à dpo@calitom.com



Gratuit et sans limitation de passages, ce pass numérique vous permet de déposer vos déchets dans le respect des volumes journaliers autorisés, comme définis dans le règlement intérieur.

Pourquoi ce pass est-il nécessaire ?

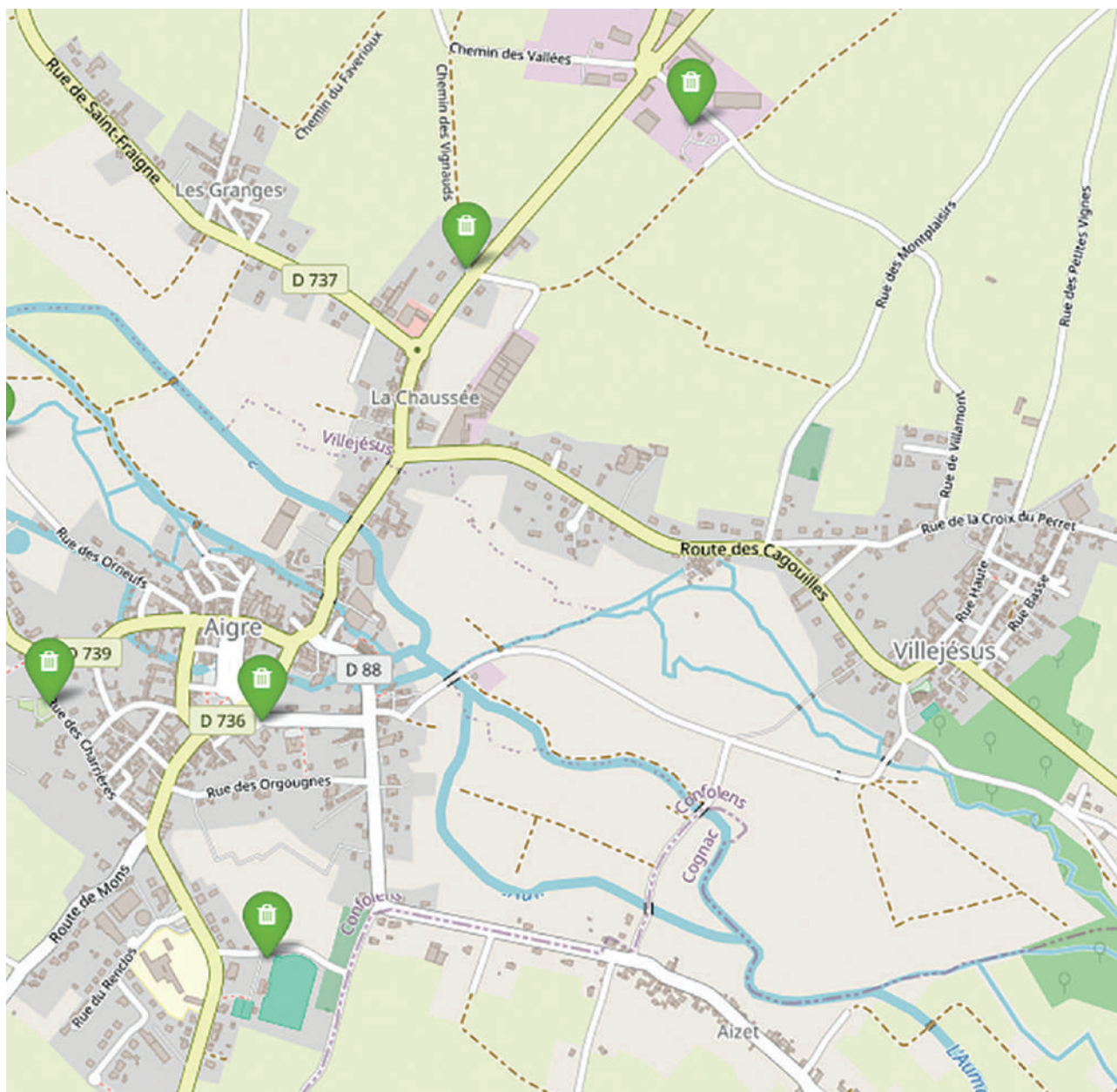
- Identifier les usagers, tout en garantissant la gratuité pour les particuliers.
- Limiter l'accès aux habitants du territoire, en évitant la venue d'usagers extérieurs sans convention (autres départements).
- Faciliter les interventions en cas de comportements inadaptés ou d'incivilités sur les sites.

ATTENTION :

à terme, l'accès aux déchetteries sera exclusivement réservé aux détenteurs du PASS VALO.

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site de Calitom ou vous rapprocher de l'espace France Services ou de la Mairie pour plus d'informations.

IMPLANTATION DES BACS À VERRE



Pour faciliter le tri des déchets et encourager le recyclage, plusieurs bacs à verre sont mis à disposition des habitants aux emplacements suivants :

- **Saint-Mexant**
- **Parc des Charmilles**
- **Stade de foot**
- **Rue du Pensionnat Laroque**
- **Clos Chabot**
- **Déchèterie**

Nous rappelons que seuls les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) doivent être déposés dans ces conteneurs.

Merci à tous pour votre engagement en faveur de l'environnement !

Modification du mode de collecte par Calitom

Calitom porte un nouveau schéma de collecte à l'échelle départementale. Ce nouveau schéma implique une dotation des usagers en bacs individuel en ordures ménagères et sélective, ainsi que le remplacement du sac noir par le sac transparent. Il est recommandé de sortir les bacs de collecte la veille au soir du jour de ramassage. Les habitants qui n'ont pas été dotés peuvent se signaler à la mairie.

Dispositif APV

Assistance au Parcours de Vie

Un projet, une demande, une envie ?



Exprimer, imaginer
et affiner vos projets



Informez sur vos droits
et sur l'ensemble
des possibles



Rechercher avec vous
les moyens,
les ressources



Pour toute personne concernée
par le handicap et ses proches



Tout âge



Mobile sur tout le département



Gratuit

Dispositif APV16



apv16@gpa-asso.fr



07 57 47 23 09



Flashez ici pour
écouter cette affiche !



Suivez-nous sur la page
Dispositif Assistance au
Parcours de Vie 79-16-86

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Association Régionale
de la Région de la Seine

RÉGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE



Une réglementation préfectorale (arrêté du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage) encadre ces activités.

Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est **INTERDIT**, de jour comme de nuit.

Cette réglementation doit être respectée sous peine de verbalisation par les forces de gendarmerie.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'utilisation d'appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existant habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, taille-haies, débroussailleuses, tondeuses, etc.) n'est autorisée qu'aux plages horaires suivantes :



**JOURS
OUVRABLES**

**8h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30**



SAMEDIS

**9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00**



**DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS**

**10h00 à 12h00
uniquement
(interdits l'après-midi)**



CHANTIERS

Les chantiers, publics ou privés, sont interdits les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgence.



ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Associations sportives :
Tennis Club Aigrinois
HYVERNAUD-PINEAU Dominique
Tel : 06.80.14.85.87
Mail : dominique.hyvernaud@wanadoo.fr

Tennis de table
PINAUD Jean-Michel
Tel : 06.72.19.34.44
Mail : jmbeapinaud@gmail.com

HandBall Club du Pays d'Aigre
SEGUES Véronique
Tel : 05.45.21.10.31
Mail : 6016030@ffhandball.net

Association Sportive d'Aigre (football)
BLANCANT Julien
Tel : 06.78.77.88.86
Mail : j.blancant@smabacab.fr

Les petits Pas d'Aigre (danse)
BRUNONI Céline
Tel : 06.12.51.96.88
Mail : danse.aigre@gmail.com

Siel bleu (Gym)
Stéphanie DURAND
Tel : 06.98.03.01.88
Mail : Celine.gachet@sielbleu.org

Motocross
Maxime et Mélanie BOURUT
Mail : motocross117217@gmail.com

Badminton
MEGE Laurine
Mail : lmege@coeurdecharente.fr

Fanas des Vieilles Caisses
MATARD Jean-Louis
Tel : 07.69.18.78.01
Mail : jlmatard@gmail.com

Cyclo-Club Aigrinois
LIZOT Jacky
Tel : 06.75.41.19.81
Mail : jaki.lizot@orange.fr

ACJAR (vélo)
Mme TEMPLERAUD
Tel : 06.01.71.37.510
Mail : acjar16cycle@outlook.fr

Vélo Vert VTT
GILLARD Daniel
Tel : 06.03.30.99.35
Mail : gillard.daniel@neuf.fr

Team Rebellions (rallye)
LAPEYRONNIE Florian
Tel : 06.79.90.39.14
Mail : Dindinaud.n@orange.fr

Model Club (modélisme)
DENFERD Gilles
Mail : gilles.denferd@orange.fr

Gym Danse
MÉGRET Liliane
Tel : 06.37.69.84.92
Mail : liliane.megret@hotmail.fr

Judo Club d'Aigre
MICHAUD Roxane
Tel : 06.50.26.76.47
Mail : samantha.feniou@gmail.com

ASSOCIATIONS CARITATIVES :

Secours catholique
Présidente : HENRY Chantal
Tel : 06.08.61.71.40

AFRIPA (aide sociale et familiale)
BAYNAUD Monique
Tel : 06.07.68.20.38
Mail : monique.baynaud@orange.fr

Amicale des donneurs de sang
Présidente : LANGLOIS Elisabeth
Tél : 05 45 21 34 38

EIDER
Directeur : M. SABOURIN
06.78.90.58.04
Mail : epicerie.eider@gmail.com

ADMR
Tel : 05.45.21.21.31
Mail : aigre@fedel6.admr.org

Association Uriel
BORDERIE Laetitia
Tel : 05.17.20.42.20

FÊTES & FOIRE EXPOSITION :

Comité Fêtes et Loisirs
VILNEAU Roland
Tél : 06.70.70.03.88
Mail : foirexpoaigre@laposte.net

Association Jeunesse et Loisirs
NAISSANT Thierry
Tél : 06.87.29.44.00

ÉCOLES / ENFANCE :

APE – écoles publiques d'Aigre
Mail : ape.aigre@gmail.com

APEL - Ecole notre Dame des Anges
Présidente : TEXIER Adeline
Mail : apel.notredamedesanges@gmail.com

ASSOCIATION D'ANCIENS COMBATTANTS :

Fédération Nationale
Combattants Républicains
Président : PAROT Jacques
Tel : 05.45.21.27.50

CHASSE ET PÊCHE :

Société de chasse intercommunale
Aigre - Oradour
TIPHONNET Christophe
Tel : 06.38.25.03.52
Mail : christophe.tiphonnet@gmail.com

Sté de chasse de Villejésus
Présidente : Marie-Noelle RICHARD
Tel : 06.12.51.96.88
Mail : marie.rovatti@orange.fr

Société de pêche
Président : TYRÉ Christophe
Tel : 05.45.96.93.02
Mail : betg16@orange.fr

ASSOCIATIONS CULTURELLES :

Histoire du pays d'Aigre
PERRAIN Michel
Tel : 06.70.98.00.82
Mail : jacqueline.perrain@orange.fr

Echanges Internationaux
Patricia BAZIRE et Christophe TYRÉ
Tel : 05.45.21.23.03
Mail : caillaud.michel@wanadoo.fr

Charentes des deux mondes
(reconstitution historique)
Président : Bruno FERREYROL
Tel : 06.26.97.69.01
Mail : charentesdesdeuxmondes@gmail.com

Club Photo
METAIS Eric
Tel : 06.50.70.59.74
Mail : ericmetais16@gmail.com

ASSOCIATIONS LOCALES :

Amicale Sapeurs-Pompiers Aigre
DOMAIN Laurent
Tel : 06.07.74.68.18
Mail : amicale.spaigre3@orange.fr

Association des commerçants et
artisans Aigre-Villejésus-Verdille
PREVAUTEL Caroline
Tel : 06.23.54.52.93
Mail :
abcnails16140@orange.fr
L'assise :

Présidente : MORTEAU Leslie
Mail :
associationlassise@gmail.com
Tel : 01.42.71.96.55

Association 3^e âge
Club Vermeil (club du 3^e âge)
CUSSAGUET Michelle
Tel : 06.80.78.54.98



Les Consultations Externes du CH de RUFFEC

RADIOLOGIE - SCANNER - ECHOGRAPHIE - MAMMOGRAPHIE

du lundi au vendredi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.23

CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE - GYNECOLOGIE

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.85

Sages-femmes : du lundi au vendredi Mme TROESCH - Mme RÉ Mme LIZOT Mme HUBERT - Mme ALBERT

ADDICTOLOGIE

Dr TABUTEAU - Dr RIGAUD Mardi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.54.93

LAJUBERTIE C. (Psychologue) - DRILLEAUD N. (Infirmière)

du lundi au vendredi

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS)

Dr TABUTEAU Jeudi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.54.93

LAJUBERTIE C. (Psychologue) - BOYVAL AM. (Infirmière)

du lundi au vendredi

CONSULTATIONS SPECIALISEES sur rendez-vous de 8h à 17h

☎ 05.45.29.50.80

Cardiologie	Dr LANDRAGIN Dr VIEYRES	mercredi matin 1 fois/mois mardi matin 1 fois/mois
Diabète éducation thérapeutique	BOUVIER V. I.P.A* *1^{ère} maître en Pratique Avancée	lundi - mercredi matin - vendredi HDJ
Diabétologie	Dr C. CADART	Diabétologie
Diététique	GUIGNOUARD S.	mardi après-midi - mercredi matin
Hypnose Médicale	CORMAU B. IDE GUYON C.M. Psychologue	vendredi
ONCOLOGIE	Dr SALEMKOUR / Dr CAMALET	mercredi 2 fois/mois
ORL	Dr SCHLEGEL	lundi - mercredi
Orthopédie	Dr MULLER Dr DROUINAUD	jeudi matin mardi matin
Pneumologie Allergologie Dépistage apnée du sommeil	Dr LAGRANGE Dr BARA	lundi après-midi vendredi
Rhumatologie	Dr BORDE	mercredi - jeudi
Urologie	Dr GUILLAUME	jeudi
Vasculaire	Dr HIRSCH Dr HOUMAIDA	mercredi après-midi 1 fois/mois vendredi après-midi 1 fois/mois
Viscérale	Dr LIPPMANN	lundi matin 2 fois/mois

OrthOptiste

M. BOYER lundi au vendredi
sur rendez-vous =>

www.doctolib.fr
☎ 06.76.95.93.98

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)

(VIH, hépatite B, C, IST)

sur rendez-vous =>

☎ 05.45.24.42.84

MA SANTÉ EN PAYS D'AIGRE



Pôle de santé pluri-disciplinaire

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTALE

Maison de Santé - 2A Rue Traslefour
Sur rendez-vous
Dr. Alain DUBOST
Dr. Christine STREICHER-LAMOTTE
☎ : 05.16.09.51.70

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHE

Sur rendez-vous
Jacqueline LÉPINE - Kinésithérapie
3 Rue de la Gendarmerie
☎ : 05.45.21.15.79

Philippe SARRAZIN - Kinésithérapie et Ostéopathie
3 rue Saint-Jean
☎ : 06.85.01.25.21

Éric BUNA - Kinésithérapie et Ostéopathie
2A Rue traslefour
☎ : 06.80.08.34.86

Vincent RADIGUET - Ostéopathie
2A Rue Traslefour
☎ : 06.37.81.50.54

INFIRMIÈRES

Maison de Santé - 2A Rue Traslefour
☎ : 05.45.21.25.91
Isabelle BOURGOGNON,
Émilie ROUX,
Emmanuelle DHALLUIN,
Sandrine HECTOR,
Sylvie MABILLE,
Marine DEVOS-BORDAS
Permanence : 8h - 10h du lundi au vendredi - soins à domicile sur rendez-vous

TRANSPORT PROFESSIONNEL

Laetitia LAROCHE
☎ : 06.61.52.59.52
Mail : letassist@orange.fr

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr. Christelle BONNE
2 Chemin des Vignauds, Villejésus
☎ : 05.45.21.16.78

GRANDE PHARMACIE D'AIGRE

Dr. Shalom CHOKOTÉ
25 Grande Rue
☎ : 05.45.21.10.41
Horaires : Lundi au Vendredi 9h - 12h30 / 14h - 19h30 - Samedi 9h - 12h30 / 14h-18h

AMBULANCES AIGRINOISES

13 Rue de St-Fraigne, Villejésus
☎ : 05.45.21.13.53

SAGE-FEMME

Géraldine FONTANAUD
2A Rue traslefour
☎ : 06.89.61.53.51

Vous recherchez un médecin traitant ?

CPTS Charente Terre du Milieu
24 rue des Bouviers - 16230 Mansle
Contact@cpts-tdm16.fr
☎ : 09.72.19.55.15

Informations valables en 2026 - sous réserve de modifications
Pour toute erreur ou mise à jour, merci de contacter la mairie

AGENDA

1^{er} SEMESTRE 2026 *(Sous réserve)*

JUILLET

Mardi 14 – Repas du 14 juillet au Parc des Charmilles
Vendredi 17 – Marché de producteurs
Vendredi 17 – Théâtre de rue « Baby Boom » organisé par HPA à Sècheboue
Samedi 18 – Théâtre de rue « Baby Boom » organisé par HPA à Fouqueure
Dimanche 19 – Théâtre de rue « Baby Boom » organisé par HPA à Villeneuve
Samedi 25 – Course des Deux Cagouilles

AOÛT

Vendredi 7 – Soirée jumelage
Samedi 8 – Cinéma en plein air au Parc des Charmilles
14-15-16 – Frairie de Villejésus
Dimanche 16 – Course cycliste et feu d'artifice
Samedi 22 et dimanche 23 – 1780 reconstitution par Charentes des deux mondes aux Charmilles

SEPTEMBRE

Vendredi 4 – Conseil Municipal
Samedi 5 – Journée des associations
Mercredi 9 – Cinéma à Villejésus
Mercredi 23 – Don du sang

OCTOBRE

Vendredi 2 – Conseil Municipal
Mercredi 14 – Cinéma à Villejésus

NOVEMBRE

Vendredi 7 – Conseil Municipal
Mercredi 11 – Commémoration du 11 Novembre 1918

DÉCEMBRE

Vendredi 4 – Conseil Municipal
Dimanche 6 – Marché de Noël
Mercredi 9 – Cinéma à Villejésus